



SEMAFO inc.

Rapport de gestion
30 septembre 2017

Table des matières

RAPPORT DE GESTION

1. Faits saillants du troisième trimestre de 2017	2
2. Perspectives et stratégie pour 2017	3
3. Tendances économiques clés	4
4. Résultats consolidés et opérations minières	5
5. Résultat opérationnel sectoriel	7
6. Autres éléments de l'état du résultat	17
7. Autres éléments du résultat global	17
8. Flux de trésorerie	18
9. Instruments financiers	21
10. Estimations et jugements comptables critiques	21
11. Nouvelles normes comptables publiées, mais non encore en vigueur	21
12. Situation financière	22
13. Obligations contractuelles	23
14. Risques et incertitudes	24
15. Données sur les actions en circulation	30
16. Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	31
17. Résultats trimestriels	32
18. Mesures non conformes aux IFRS	33
19. Renseignements additionnels et information continue	35
20. Énoncés prospectifs	35

SEMAFO inc. (« SEMAFO » ou la « Société ») est une société minière canadienne menant des activités de production et d'exploration aurifères en Afrique occidentale. La Société exploite actuellement la mine Mana au Burkina Faso, laquelle inclut le gisement satellite à haute teneur de Siou, et prévoit démarrer la production à la mine Boungou au troisième trimestre de 2018. La priorité stratégique de SEMAFO consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion efficace de ses actifs existants et la recherche d'occasions de croissance organique et stratégique.

Le présent rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement, ainsi que la façon dont elle gère les risques et les ressources en capital. Ce rapport de gestion, daté du 7 novembre 2017, se veut un complément et un supplément à nos états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers ») au 30 septembre 2017 et pour la période close à cette date. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de notre résultat d'exploitation et de notre performance financière.

Nos états financiers ont été préparés selon des conventions comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque qui sont exposés aux sections « Risques et incertitudes » et « Énoncés prospectifs » du présent document.

Les termes « nous », « notre », la « Société » ou « SEMAFO » renvoient à SEMAFO inc., ou à SEMAFO inc. collectivement avec une ou plusieurs de ses filiales, selon le cas.

1. Faits saillants du troisième trimestre de 2017

- Retour à la normale dans la zone 9, où l'on note un bon rapprochement avec les réserves
- Production d'or de 53 900 onces comparativement à 62 500 onces à la même période en 2016
- Ventes d'or de 69,8 millions \$ comparativement à 80,2 millions \$ à la même période en 2016
- Coût comptant total¹ de 557 \$ par once vendue et coût de maintien tout inclus¹ de 841 \$ par once vendue, comparativement à 574 \$ et 751 \$, respectivement, à la même période en 2016
- Résultat opérationnel net de 11,8 millions \$, comparativement à 23,0 millions \$ à la même période en 2016
- Résultat opérationnel ajusté¹ de 12,9 millions \$, comparativement à 21,5 millions \$ à la même période en 2016
- Résultat net de 13,8 millions \$ comparativement à 19,6 millions \$ à la même période en 2016
- Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires¹ de 8,4 millions \$ ou 0,03 \$ par action¹ comparativement à 14,9 millions \$ ou 0,05 \$ par action¹ à la même période en 2016
- Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles² de 34,9 millions \$ ou 0,11 \$ par action¹ comparativement à 39,3 millions \$ ou 0,12 \$ par action¹ à la même période en 2016

Mine Boungou

- Le développement progresse selon l'échéancier; 113 millions \$ des 231 millions \$ prévus ont été dépensés
- La construction est achevée à 63 %
- Les résidents de Boungou ont été relocalisés dans le village nouvellement construit
- Le coulage des structures en béton est achevé à plus de 70 %
- L'installation du broyeur vertical et les fondations du broyeur SAG sont terminées
- L'érection des cuves de lixiviation est terminée et celle des cuves d'eau brute à moitié terminée
- 2,5 millions d'heures/personne ont été travaillées sans accident de travail avec perte de temps
- 5,3 millions de tonnes de matière ont été extraites en prédécouverte
- Signature d'un protocole d'entente de trois ans avec les employés de Boungou

¹ Le coût comptant total, le coût de maintien tout inclus, le résultat opérationnel ajusté, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, le résultat de base ajusté par action et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 18.

² Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

2. Perspectives et stratégie pour 2017¹

Perspectives pour 2017

	Perspectives pour 2017
Production d'or (onces).....	190 000 – 205 000
Coût de maintien tout inclus ² (par once vendue)	920 - 960

Nous prévoyons atteindre le haut de la fourchette prévue dans nos objectifs de production pour 2017, soit entre 190 000 et 205 000 onces d'or, et atteindre les niveaux prévus en matière de coût de maintien tout inclus², soit entre 920 \$ et 960 \$ par once.

¹ Cette rubrique contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la note 20 pour de plus amples détails sur les énoncés prospectifs.

² Le coût de maintien tout inclus est une mesure financière non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS.

3. Tendances économiques clés

Prix de l'or

Durant le troisième trimestre de 2017, le prix de l'or, mesuré selon le cours moyen de l'or fixé à Londres (*London Gold Fix PM*), a fluctué d'un sommet de 1 346 \$ à un prix plancher de 1 211 \$ l'once. Le cours moyen de l'or sur le marché au troisième trimestre de 2017 était de 1 278 \$ l'once, comparativement à 1 335 \$ l'once à la même période en 2016, ce qui représente une diminution de 57 \$.

	2017			2016		
	T3	T2	T1	T3	T2	T1
(en dollars par once)						
Cours moyen fixé à Londres	1 278	1 257	1 219	1 335	1 260	1 183
Prix de vente moyen réalisé	1 282	1 265	1 223	1 337	1 262	1 187

Pressions sur les coûts

Nous sommes, comme l'ensemble du secteur, affectés par les pressions sur les coûts de mise en valeur et d'exploitation. Dans la mesure où nos activités consomment beaucoup d'énergie, l'évolution des prix du carburant peut avoir une incidence importante sur nos activités et sur les résultats financiers correspondants. À titre d'indicateur pouvant expliquer l'évolution des coûts du carburant, le cours moyen du pétrole Brent était de 52 \$ le baril au troisième trimestre de 2017 comparativement à 47 \$ le baril à la même période en 2016.

Nous achetons notre carburant exclusivement auprès du gouvernement du Burkina Faso en FCFA, la devise locale, à un prix fixé par décret ministériel qui reflète les fluctuations des prix du marché avec un certain décalage dans le temps. Le prix moyen fixé par décret ministériel était de 595 FCFA (équivalent à 1,07 \$) le litre durant le trimestre terminé le 30 septembre 2017, comparativement à 595 FCFA (équivalent à 1,01 \$) en 2016.

Devises

Nos activités d'extraction et d'exploration minières sont menées en Afrique occidentale. Par conséquent, une portion des coûts opérationnels et des dépenses d'investissement est libellée en devises étrangères, surtout en euros. Le FCFA fluctue en fonction de l'euro.

Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2017, le dollar américain était en baisse par rapport à l'euro comparativement à la même période en 2016. Puisqu'environ 75 % de nos coûts sont libellés en devises autres que le dollar américain, les taux de change ont eu un impact négatif d'une année à l'autre sur notre coût comptant total¹ et notre coût de maintien tout inclus¹. Les perspectives et objectifs pour l'année ont été établis selon un taux de change de 0,95 euro = 1,00 \$ US.

Les taux de change se présentent comme suit :

	\$ CA / \$ US		Euro / \$ US	
	2017	2016	2017	2016
31 décembre (clôture).....	—	1,3427	—	0,9476
31 mars (clôture).....	1,3322	1,2971	0,9348	0,8779
30 juin (clôture).....	1,2982	1,3009	0,8754	0,9063
30 septembre (clôture).....	1,2465	1,3117	0,8463	0,8898
Premier trimestre (moyenne)	1,3246	1,3746	0,9377	0,9085
Deuxième trimestre (moyenne).....	1,3440	1,2890	0,9110	0,8848
Troisième trimestre (moyenne).....	1,2530	1,3059	0,8502	0,8967

¹ Le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 18.

4. Résultats consolidés et opérations minières

Faits saillants financiers et opérationnels

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2017	2016	Variation	2017	2016	Variation
Onces d'or produites.....	53 900	62 500	(14 %)	156 900	185 100	(15 %)
Onces d'or vendues.....	54 500	60 000	(9 %)	156 100	183 500	(15 %)
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)						
Produits – Ventes d'or	69 832	80 200	(13 %)	196 033	231 346	(15 %)
Charges d'exploitation minière.....	27 329	30 410	(10 %)	93 467	89 203	5 %
Redevances gouvernementales	3 011	4 028	(25 %)	8 092	10 185	(21 %)
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles.....	21 921	19 880	10 %	71 984	57 384	25 %
Rémunération fondée sur des actions	1 997	(576)	—	2 121	8 229	(74 %)
Autres	3 755	3 442	9 %	11 090	11 065	—
Résultat opérationnel	11 819	23 016	(49 %)	9 279	55 280	(83 %)
Produits financiers	(952)	(519)	83 %	(2 488)	(1 465)	70 %
Charges financières.....	336	314	7 %	981	1 678	(42 %)
Gain de change	(2 779)	(191)	(1 355 %)	(9 711)	(2 386)	307 %
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat....	1 407	3 853	(63 %)	(274)	12 125	—
Résultat net de la période	13 807	19 559	(29 %)	20 771	45 328	(54 %)
Attribuable aux actionnaires						
Résultat net.....	12 224	17 680	(31 %)	18 387	39 168	(53 %)
Résultat de base par action	0,04	0,05	(20 %)	0,06	0,13	(54 %)
Résultat dilué par action	0,04	0,05	(20 %)	0,06	0,13	(54 %)
Montants ajustés						
Résultat opérationnel ajusté ¹	12 897	21 451	(40 %)	8 254	60 435	(86 %)
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ¹	8 446	14 855	(43 %)	1 179	40 210	(97 %)
Par action ¹	0,03	0,05	(40 %)	—	0,13	(100 %)
Flux de trésorerie						
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ²	34 853	39 266	(11 %)	81 614	111 860	(27 %)
Par action ¹	0,11	0,12	(8 %)	0,25	0,36	(31 %)
Statistiques (en dollars)						
Prix de vente moyen réalisé (par once)	1 282	1 337	(4 %)	1 256	1 261	—
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ¹	42	41	2 %	46	44	5 %
Coût comptant total (par once vendue) ¹	557	574	(3 %)	651	542	20 %
Coût de maintien tout inclus (par once vendue) ¹	841	751	12 %	929	730	27 %

¹ Le résultat opérationnel ajusté, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, le résultat ajusté de base par action, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action, le coût comptant d'exploitation, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 18.

² Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

4. Résultats consolidés et opérations minières (suite)

Comparaison du troisième trimestre de 2017 et du troisième trimestre de 2016

- Durant le troisième trimestre de 2017, les ventes d'or se sont établies à 69 832 000 \$ comparativement à 80 200 000 \$ à la même période en 2016. La baisse de 13 % reflète principalement la diminution du nombre d'onces d'or produites et vendues et les résultats du plan d'exploitation minière. L'écart entre le nombre d'onces d'or vendues et le nombre d'onces d'or produites durant le trimestre est attribuable au calendrier des expéditions.
- Les charges d'exploitation minière ont diminué durant le trimestre, comparativement à la même période en 2016, en raison d'une diminution du débit de traitement.
- La diminution des redevances gouvernementales est une conséquence directe de la baisse des ventes d'or.
- L'augmentation en 2017 de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles reflète principalement le ratio de découverte capitalisé plus élevé à Siou en profondeur comparativement à la même période en 2016.
- L'augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions durant le troisième trimestre de 2017 comparativement à la même période en 2016 est attribuable à l'augmentation du prix de notre action.
- La diminution du résultat opérationnel au troisième trimestre de 2017 comparativement à la même période en 2016 est principalement attribuable à la diminution des ventes d'or, à l'augmentation de la dotation aux amortissements, et à l'augmentation des charges de rémunération fondée sur des actions.
- Le gain de change de 2 779 000 \$ s'explique par la réévaluation de nos actifs monétaires libellés en devises étrangères, suivant l'affaiblissement du dollar américain au 30 septembre 2017 comparativement au 30 juin 2017.
- La diminution de la charge d'impôt sur le résultat s'explique par une diminution du revenu imposable à la mine Mana comparativement à la même période en 2016. De plus, la charge d'impôt sur le résultat a diminué en raison de l'affaiblissement du dollar américain à la fin du troisième trimestre de 2017, tandis que le dollar américain avait pris de la vigueur en 2016. À la clôture du troisième trimestre de 2017, la base fiscale des actifs miniers dans les juridictions étrangères était donc plus élevée, ce qui a eu pour effet d'augmenter les futures déductions fiscales lorsque converties en dollars américains. Ces éléments hors trésorerie représentent un recouvrement de 2 077 000 \$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à 1 069 000 \$ à la même période en 2016. Ces montants ne sont pas indicatifs de la valeur économique des bases fiscales sous-jacentes qui pourront être utilisées pour réduire les impôts à payer dans l'avenir.

Comparaison des neuf premiers mois de 2017 et des neuf premiers mois de 2016

- Durant les neuf premiers mois de 2017, les ventes d'or se sont établies à 196 033 000 \$ comparativement à 231 346 000 \$ à la même période en 2016. La diminution des ventes d'or est attribuable à une diminution du nombre d'onces d'or produites et vendues. Se référer à la note 5 pour de plus amples détails. L'écart entre le nombre d'onces d'or vendues et le nombre d'onces d'or produites est attribuable au calendrier des expéditions.
- La diminution des redevances gouvernementales est une conséquence directe de la baisse des ventes d'or.
- L'augmentation en 2017 de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles reflète principalement le ratio de découverte capitalisé plus élevé à Siou en profondeur comparativement à la même période en 2016.
- La diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions durant les neuf premiers mois de 2017 comparativement à la même période en 2016 est attribuable à la variation du prix de notre action.
- La diminution du résultat opérationnel pour les neuf premiers mois de 2017 comparativement à la même période en 2016 est principalement attribuable à la diminution des ventes d'or et à l'augmentation de la dotation aux amortissements, partiellement compensées par une diminution des charges de rémunération fondée sur des actions.
- Le gain de change de 9 711 000 \$ s'explique par la réévaluation de nos actifs monétaires libellés en devises étrangères, suivant l'affaiblissement du dollar américain au 30 septembre 2017 comparativement au 31 décembre 2016.
- La diminution de la charge d'impôt sur le résultat s'explique par l'affaiblissement du dollar américain à la fin du troisième trimestre de 2017, tandis que le dollar américain avait pris de la vigueur en 2016. À la clôture du troisième trimestre de 2017, la base fiscale des actifs miniers dans les juridictions étrangères était donc plus élevée, ce qui a eu pour effet d'augmenter les futures déductions fiscales lorsque converties en dollars américains. Ces éléments hors trésorerie représentent un recouvrement de 6 472 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 1 727 000 \$ pour la même période en 2016. Ces montants ne sont pas indicatifs de la valeur économique des bases fiscales sous-jacentes qui pourront être utilisées pour réduire les impôts à payer dans l'avenir. De plus, une diminution du revenu imposable à la mine Mana comparativement à la même période en 2016 a contribué à réduire la charge d'impôt sur le résultat.

5. Résultat opérationnel sectoriel

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2017 \$	2016 \$	Variation %	2017 \$	2016 \$	Variation %
(en milliers)						
Mana, Burkina Faso.....	16 673	24 812	(33 %)	20 193	72 035	(72 %)
Boungou, Burkina Faso	—	—	—	(97)	—	—
Autres explorations	—	—	—	—	—	—
Corporatif et autres	(4 854)	(1 796)	(170 %)	(10 817)	(16 755)	35 %
	11 819	23 016	(49 %)	9 279	55 280	(83 %)

La perte opérationnelle du secteur « Corporatif et autres » a augmenté et diminué, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2017 comparativement aux périodes correspondantes en 2016, reflétant principalement la variation des charges de rémunération fondée sur des actions découlant de la variation du prix de notre action.

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Mana, Burkina Faso

Opérations minières

	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2017	2016	Variation	2017	2016	Variation
Données d'exploitation						
Minerai extrait (tonnes).....	516 700	555 200	(7 %)	1 499 300	1 620 000	(7 %)
Minerai traité (tonnes).....	679 100	751 700	(10 %)	2 086 400	2 039 100	2 %
Stérile extrait (tonnes).....	3 629 200	3 155 800	15 %	12 215 200	11 424 900	7 %
Ratio de découverte opérationnel.....	7,0	5,7	23 %	8,1	7,1	14 %
Teneur traitée (g/t)	2,55	2,71	(6 %)	2,47	3,01	(18 %)
Récupération (%).....	97	95	2 %	95	94	1 %
Onces d'or produites.....	53 900	62 500	(14 %)	156 900	185 100	(15 %)
Onces d'or vendues.....	54 500	60 000	(9 %)	156 100	183 500	(15 %)
Activités de découverte capitalisées						
Matériel stérile – Siou (tonnes).....	2 675 400	4 106 000	(35 %)	11 028 500	10 754 900	3 %
Matériel stérile – Fofina (tonnes)	—	—	—	—	2 820 300	(100 %)
Matériel stérile – Wona (tonnes).....	3 170 300	891 100	256 %	6 884 600	891 100	673 %
	5 845 700	4 997 100	17 %	17 913 100	14 466 300	24 %
Données financières (en milliers de dollars)						
Produits – Ventes d'or.....	69 832	80 200	(13 %)	196 033	231 346	(15 %)
Charges d'exploitation minière.....	27 329	30 410	(10 %)	93 467	89 203	5 %
Redevances gouvernementales	3 011	4 028	(25 %)	8 092	10 185	(21 %)
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles.....	21 831	19 814	10 %	71 714	57 187	25 %
Charges administratives	686	889	(23 %)	1 898	2 174	(13 %)
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative.....	302	247	22 %	669	562	19 %
Résultat opérationnel sectoriel.....	16 673	24 812	(33 %)	20 193	72 035	(72 %)
Statistiques (en dollars)						
Prix de vente moyen réalisé (par once)	1 282	1 337	(4 %)	1 256	1 261	—
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ¹	42	41	2 %	46	44	5 %
Coût comptant total (par once vendue) ¹	557	574	(3 %)	651	542	20 %
Coût de maintien tout inclus (par once vendue) ¹	841	751	12 %	929	730	27 %
Dotation aux amortissements (par once vendue) ²	401	330	22 %	459	312	47 %

¹ Le coût comptant d'exploitation, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 18.

² La dotation aux amortissements par once vendue est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond à la charge d'amortissement par once vendue.

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Mana, Burkina Faso (suite)

Opérations minières (suite)

Comparaison du troisième trimestre de 2017 et du troisième trimestre de 2016

- Tel que prévu au plan d'exploitation minière, le minerai traité a diminué de 10 % comparativement à la même période en 2016.
- Au troisième trimestre de 2017, l'usine a traité 679 100 tonnes à une teneur moyenne de 2,55 g/t Au, incluant 216 500 tonnes de matériel à basse teneur qui ne faisait pas partie des réserves. Ceci reflète la décision de tirer profit de la remontée du prix de l'or et de la capacité d'usinage disponible afin de générer davantage de flux de trésorerie. La teneur traitée plus basse au troisième trimestre de 2017 est une conséquence directe de cette décision, sans quoi la teneur traitée aurait été de 3,42 g/t Au. Ceci inclut 240 000 tonnes de minerai à une teneur moyenne de 5,0 g/t Au en provenance de la zone 9, où l'on note un bon rapprochement avec les réserves.
- Durant le troisième trimestre de 2017, les ventes d'or se sont établies à 69 832 000 \$, comparativement à 80 200 000 \$ à la même période en 2016. La baisse de 13 % des ventes d'or reflète la diminution du nombre d'onces d'or vendues. L'écart entre le nombre d'onces d'or vendues et le nombre d'onces d'or produites durant le trimestre est attribuable au calendrier des expéditions.
- La diminution des redevances gouvernementales au troisième trimestre de 2017 est une conséquence directe de la baisse des ventes d'or.
- L'augmentation en 2017 de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et de la dotation aux amortissements par once vendue¹ reflète principalement le ratio de découverte capitalisé plus élevé à Siou en profondeur comparativement à la même période en 2016.
- Tel que prévu, le coût comptant total² et le coût de maintien tout inclus² en 2017 ont atteint 557 \$ et 841 \$ par once vendue, respectivement, comparativement à 574 \$ et 751 \$ par once vendue, respectivement, à la même période en 2016. La hausse du coût de maintien tout inclus en 2017 est attribuable au ratio de découverte plus élevé.

Comparaison des neuf premiers mois de 2017 et des neuf premiers mois de 2016

- Durant les neuf premiers mois de 2017, la teneur traitée était plus basse qu'en 2016, en raison de problèmes d'interprétation géologique dans la partie supérieure de la zone 9 au début de l'année. La diminution de la teneur traitée est aussi attribuable au traitement de 506 100 tonnes de matériel à basse teneur qui ne faisait pas partie des réserves. Ceci reflète la décision de tirer profit de la remontée du prix de l'or et de la capacité d'usinage disponible afin de générer davantage de flux de trésorerie. Sans l'impact de cette décision, la teneur traitée se serait établie à 3,03 g/t Au.
- Tel qu'indiqué ci-dessus, la diminution du nombre d'onces d'or produites et vendues est directement liée à la teneur traitée plus faible de 18 %, en partie compensée par une augmentation du débit de traitement.
- La baisse des ventes d'or reflète la diminution du nombre d'onces d'or produites et vendues.
- L'augmentation en 2017 de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et de la dotation aux amortissements par once vendue¹ reflète principalement le ratio de découverte capitalisé plus élevé à Siou en profondeur comparativement à la même période en 2016.
- Durant les neuf premiers mois de 2017, le coût comptant total² et le coût de maintien tout inclus² ont atteint 651 \$ et 929 \$ par once vendue, comparativement à 542 \$ et 730 \$ par once vendue, respectivement, à la même période en 2016, en raison d'une diminution de la teneur traitée et du ratio de découverte plus élevé.

¹ La dotation aux amortissements par once vendue est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond à la charge d'amortissement par once vendue.

² Le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 18.

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Boungou, Burkina Faso¹

Mine Boungou

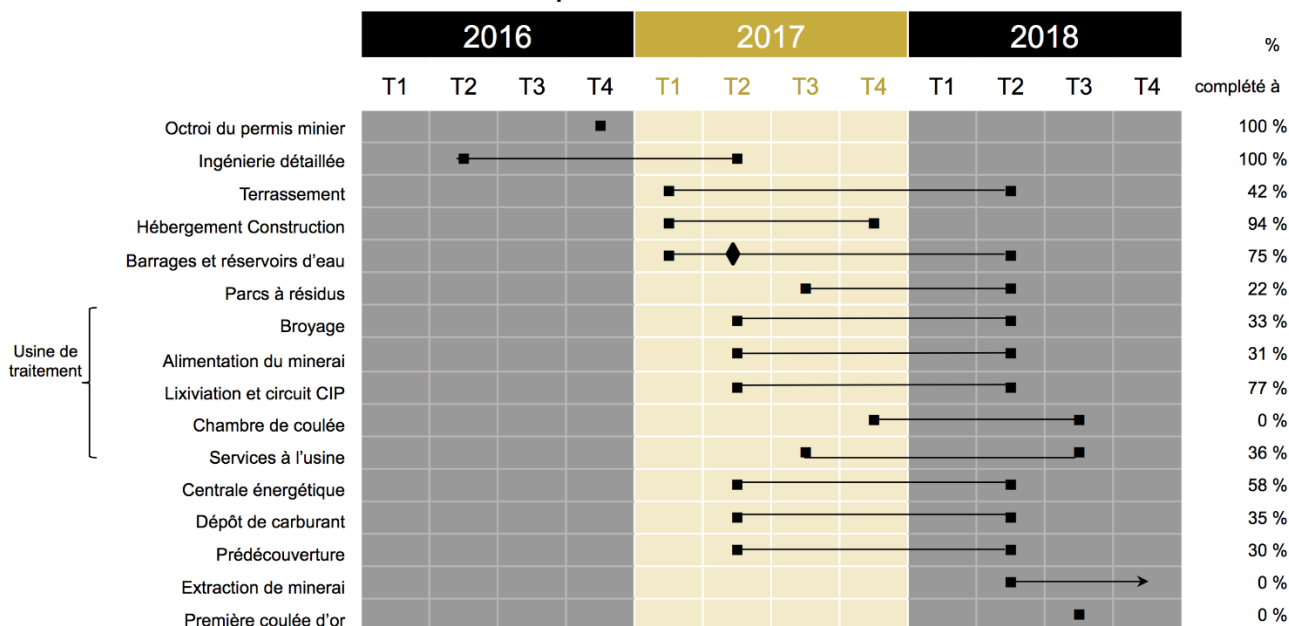
Le gisement à ciel ouvert et à haute teneur de Boungou est situé à 320 kilomètres à l'est de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. En 2016, nous avons réalisé une étude de faisabilité qui faisait état d'une première estimation de réserves de 9,6 millions de tonnes à une teneur moyenne de 4,15 g/t Au, pour 1 276 000 onces d'or contenues. Au cours des trois premières années d'exploitation, la production annuelle moyenne est estimée à plus de 226 000 onces d'or à un coût comptant total² de 283 \$ par once et un coût de maintien tout inclus² de 374 \$ par once. La construction a débuté en janvier 2017 et la première coulée d'or est prévue au troisième trimestre de 2018.

La construction de la mine Boungou continue de progresser en respect des budgets et de l'échéancier. En date du 30 septembre 2017, les étapes suivantes avaient été franchies :

- Le développement se poursuit selon l'échéancier, avec des investissements de 113 millions \$
- La construction est achevée à 63 %
- Les résidents de Boungou ont été relocalisés dans le village nouvellement construit
- Le coulage des structures de béton est achevé à plus de 70 %
- L'installation du broyeur vertical et les fondations du broyeur SAG sont terminées
- L'érection des cuves de lixiviation est terminée et celle des cuves d'eau brute à moitié terminée
- La plupart des éléments à long délai de livraison ont été livrés sur le site : le concasseur primaire, la coquille du broyeur SAG et les groupes électrogènes de la centrale
- L'érection des structures en acier se poursuit dans les secteurs du concasseur à galets, l'entrepôt de réactifs, le silo à minerai, le broyage, l'atelier et les supports à tuyaux
- Les berges du bassin de stockage des eaux ont atteint leur élévation finale
- Les travaux de terrassement ont débuté dans le secteur du parc à résidus
- Les travaux de prédécouverte du gisement Boungou se poursuivent; 5,3 millions des 18 millions de tonnes de matière prévues ont été extraites
- 1 695 personnes, incluant les sous-traitants, travaillent sur le site; 90 % d'entre eux sont burkinabè
- 2,5 millions d'heures/personne ont été travaillées sans accident de travail avec perte de temps
- Signature d'un protocole d'entente de trois ans avec les employés de Boungou

Le tableau ci-dessous présente les principales composantes de l'échéancier de construction pour la mine Boungou et leur état d'avancement :

Tableau 1 - Échéancier de construction au 30 septembre 2017



¹ Cette rubrique contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la note 20 pour de plus amples détails sur les énoncés prospectifs.

² Le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS.

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Exploration

Tapoa (mine Boungou)

Secteurs des flancs Est et Ouest

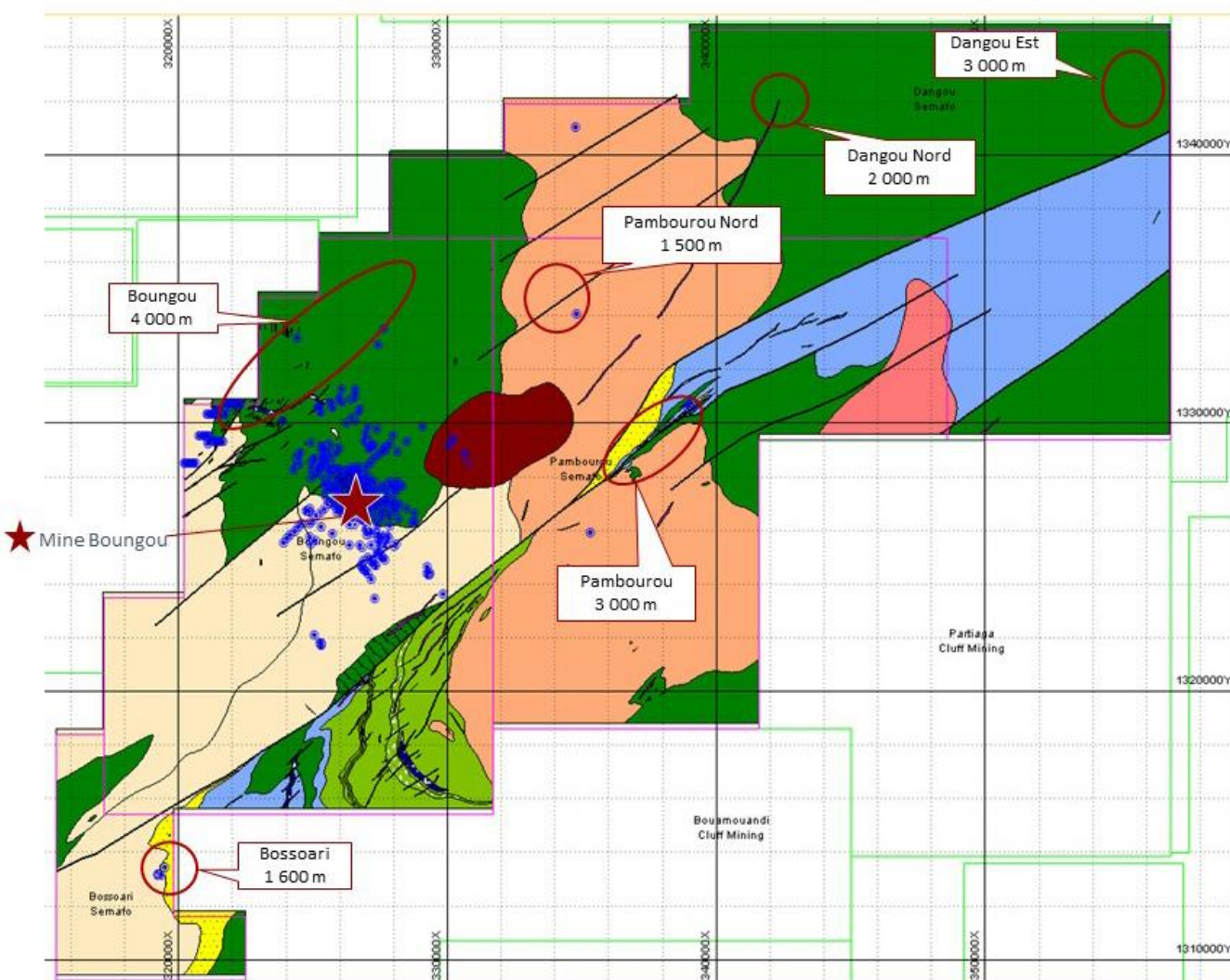
La compilation des données et l'estimation des ressources dans les secteurs des flancs Est et Ouest sont en cours dans le cadre de l'étude de pré faisabilité, dont le dépôt est prévu au premier trimestre de 2018.

Exploration régionale

Au troisième trimestre, 600 mètres de forage à circulation inverse (*Reverse Circulation* ou « RC ») ont été complétés en 4 sondages sur le permis Boungou, afin de vérifier une anomalie définie à la mototarière dans la partie sud-ouest du Corridor 045. Les travaux de forage ont par la suite ralenti en raison de la saison des pluies, mais le programme d'exploration par forage RC a repris en octobre, avec la vérification de cibles définies à la mototarière. En tout, 15 000 mètres de forage RC seront effectués dans la deuxième moitié de l'année, dont 5 000 mètres sur le permis Dangou, 4 000 mètres sur le permis Boungou, et 3 000 mètres sur le permis Pambourou (voir figure 1).

Pendant la saison des pluies, l'équipe d'exploration a réalisé un programme d'échantillonnage des sols (680 échantillons) couvrant la partie sud de la propriété, le long du Corridor 045.

Figure 1 – Exploration régionale à Boungou



5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Exploration (suite)

Projet Mana

Le programme de forage en profondeur à Siou a été complété en juillet, avant la saison des pluies, avec 15 sondages carottés (totalisant 4 400 mètres) dont trois sondages géotechniques, ce qui a également permis de compléter le volet géotechnique du programme.

Le tableau suivant présente les meilleurs résultats d'analyse reçus au troisième trimestre de 2017 :

Sondage	De (m)	À (m)	Longueur	Au g/t	Au Coupé à 40 g/t Au ¹	Zone
WDC944	244,5	247,5	3,0	10,81	6,67	Siou
WDC944	325,8	336,7	10,9	5,66		9
WDC947	301,0	302,8	1,8	29,76	18,85	55
WDC960	319,9	326,5	6,6	34,00	13,59	9
WDC961	317,0	329,5	12,5	14,94	11,78	9
WDC962	345,9	350,9	5,0	35,85	18,66	9

¹ Toutes les longueurs sont présentées dans l'axe de forage

La compilation et l'estimation des ressources est en cours, en vue du dépôt, au premier trimestre de 2018, d'une étude de préfaisabilité pour l'exploitation en profondeur à Siou.

Pendant le trimestre, 427 trous de forage à la mototarière (6 850 mètres) ont été forés sur le permis Bara, le long de la zone de cisaillement de Siou, à une vingtaine de kilomètres au nord du gisement Siou et environ 20 kilomètres de l'usine de traitement de Mana.

Yactibo (projet Nabanga)

Un programme de forage carotté est prévu au début de l'année 2018, dans le but de vérifier l'extension des veines minéralisées en profondeur.

Kongolokoro (ceinture de roches vertes de Houndé)

Durant le troisième trimestre, quatre trous de forage carotté (totalisant 1 220 mètres) ont été forés afin de vérifier l'extension en profondeur dans l'axe de plongée des zones minéralisées à Bantou, sur le permis Dynikongolo. L'objectif consistait à vérifier l'extension de la minéralisation sous une profondeur de 200 mètres, et de recueillir des renseignements sur la géologie et la minéralogie de la zone. Deux des quatre sondages ont livré des valeurs aurifères significatives, suggérant que la minéralisation plonge au sud-ouest en profondeur (figure 2). Le sondage DYDD011 a livré une teneur de 3,29 g/t Au sur 14,8 mètres (incluant 6,2 g/t Au sur 4,4 mètres) dans la zone de l'éponte supérieure. Le sondage DYDD012 a livré une teneur moyenne de 7,46 g/t Au (11,99 g/t Au non coupé) sur 3,2 mètres dans la zone de l'éponte supérieure, et 3,92 g/t Au sur 9 mètres dans la zone principale.

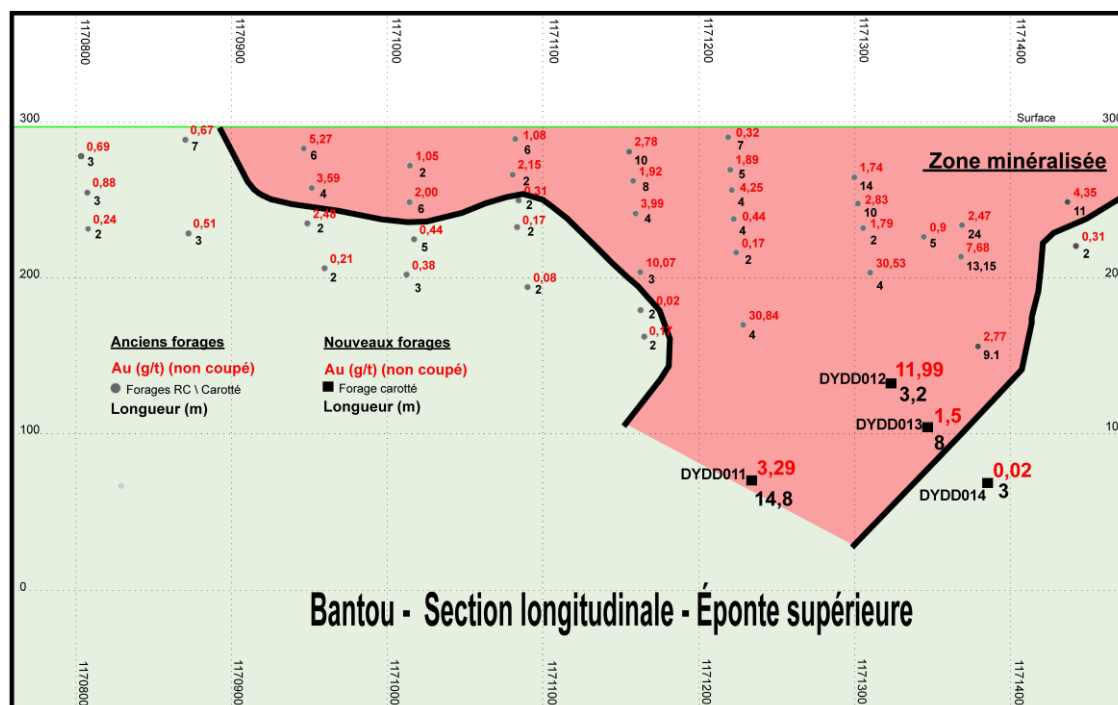
Le programme de forage du troisième trimestre est un suivi des résultats des anciens programmes de forage RC et carotté réalisés par Orbis. Dans le cadre du programme d'Orbis, 8 740 mètres de forage ont été réalisés en 75 sondages sur la propriété. Ces données sont actuellement en voie de compilation et seront évaluées afin d'établir le potentiel de la propriété. Le permis Dynikongolo est situé dans le secteur Houndé Sud, à environ 150 kilomètres au sud-ouest de la mine Mana.

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Exploration (suite)

Kongolokoro (ceinture de roches vertes de Houndé) (suite)

Figure 2 – Section longitudinale de la zone de l'éponte supérieure à Bantou



Korhogo Ouest, Côte d'Ivoire

Suivant un premier programme d'échantillonnage des sols et un levé aéromagnétique couvrant la partie nord de la propriété, réalisés à la fin de l'année 2016 et au début 2017, des travaux impliquant l'excavation de tranchées et du forage RC ont été entrepris. Les tranchées ont été terminées au deuxième trimestre de 2017, tandis que le programme de forage RC a débuté en juillet. Le programme avait pour but d'entreprendre une vérification préliminaire de quelques anomalies de sols. À la fin du troisième trimestre de 2017, 116 trous de forage RC (plus de 12 200 mètres) avaient été complétés.

Programme d'excavation de tranchées

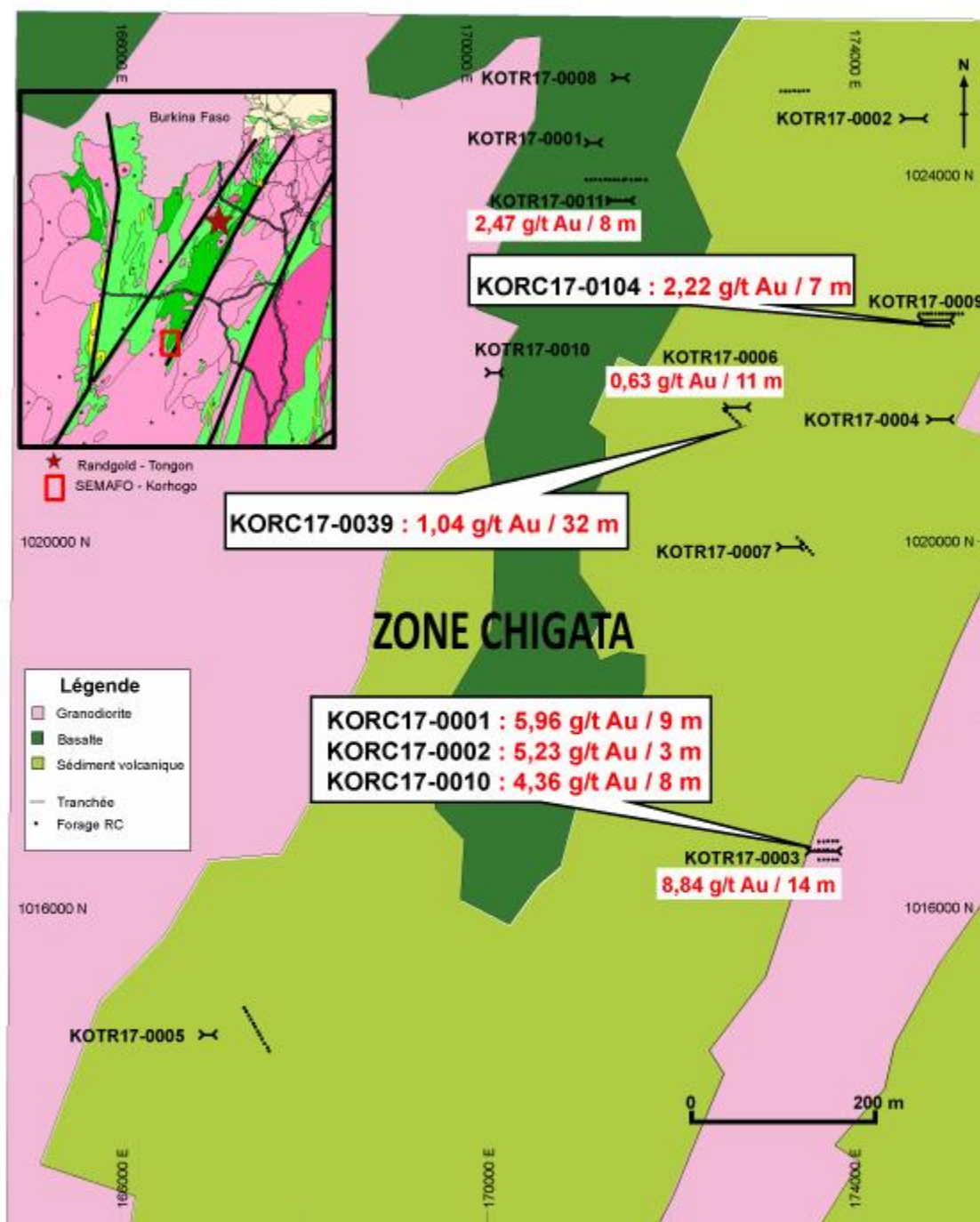
Sept des 11 tranchées excavées ont livré des valeurs aurifères anormales (voir figure 3). En effet, KOTR17-0003 a livré une teneur de 8,84 g/t Au (11,46 g/t Au non coupé) sur 14 mètres, incluant 19,55 g/t Au (25,68 g/t Au non coupé) sur 6 mètres du côté sud de la tranchée. Le côté nord de la tranchée de deux mètres de large a immédiatement été rééchantillonné afin de confirmer les résultats et a livré une teneur de 9,19 g/t Au (9,52 g/t Au non coupé) sur 13 mètres. La zone minéralisée (nommée Chigata) est encaissée dans une granodiorite cisailée et séricitisée, modérément inclinée vers l'est et contenant des veines de quartz. De plus, KOTR17-006 a livré une teneur de 0,63 g/t Au sur 11 mètres, KOTR17-0007 a livré une teneur de 0,75 g/t Au sur 7 mètres, et KOTR17-0011 a livré une teneur de 2,47 g/t Au sur 8 mètres. Ces quatre tranchées sont réparties dans un secteur de 7 kilomètres par 5 kilomètres, et chacune avait pour but de vérifier une anomalie de sol distincte.

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Exploration (suite)

Korhogo Ouest, Côte d'Ivoire (suite)

Figure 3 - Localisation des tranchées et des meilleurs résultats de forage RC à Korhogo



Programme de forage RC

Un programme de forage RC a été mis en œuvre afin de réaliser une première évaluation du potentiel de ces zones. À Chigata, trois sections ont été complétées, l'une vis-à-vis la tranchée KOTR17-0003 et deux autres à 100 mètres de part et d'autre de la tranchée. Des valeurs aurifères significatives ont été obtenues dans quatre sondages (tableau 1), soit deux sous la tranchée (figure 4), un à 100 mètres au nord de la tranchée (figure 3) et un dernier à 250 mètres au sud de la tranchée (figure 3). Les 12 sondages qui ont traversé la zone cisailée et altérée ont tous obtenu des valeurs aurifères anormales.

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Exploration (suite)

Korhogo Ouest, Côte d'Ivoire (suite)

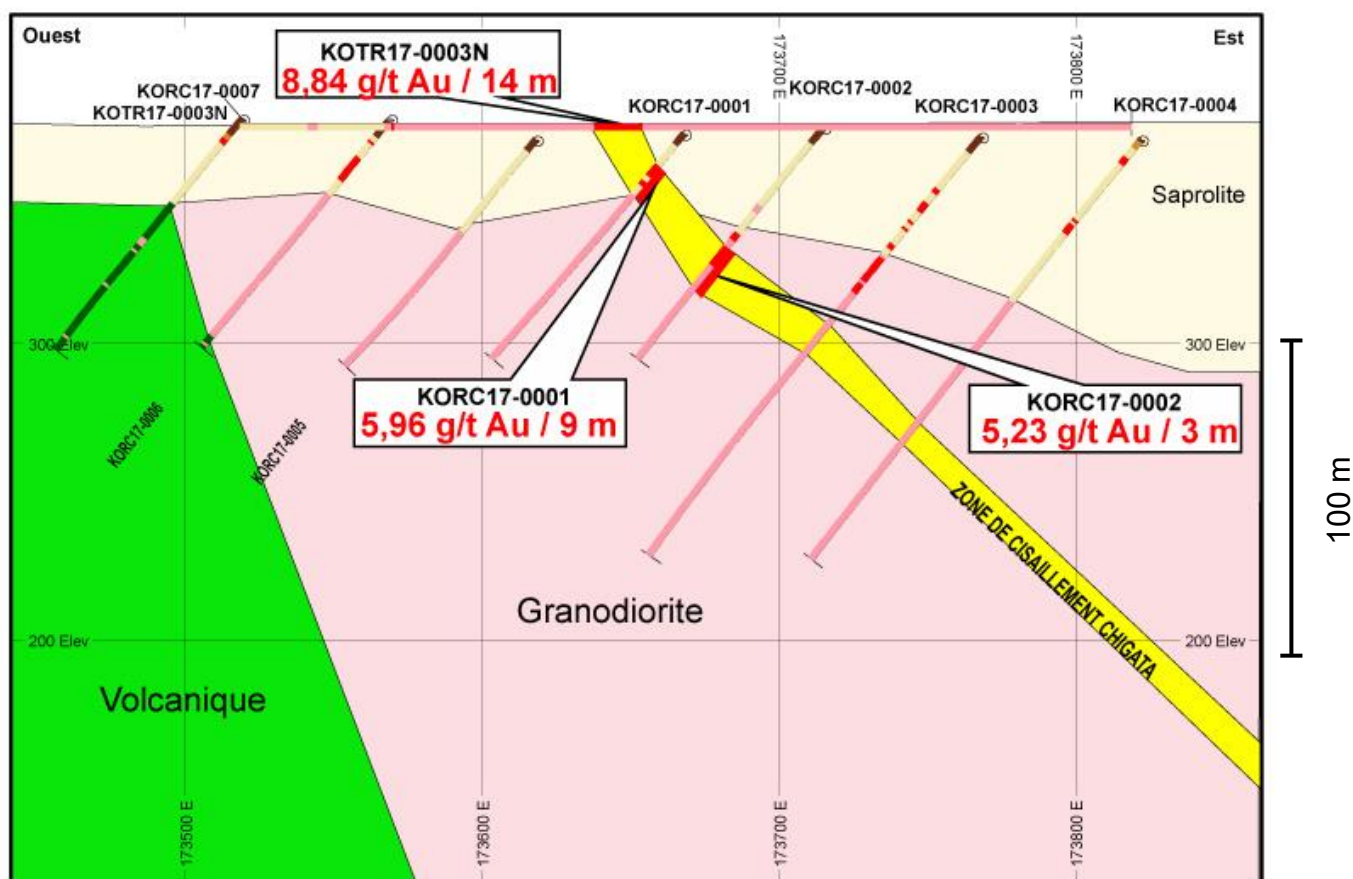
Tableau 1

Sondage	De (m)	À (m)	Longueur (m) ¹	Au (g/t) ²
KORC17-0001	15	24	9,0	5,96
KORC17-0002	57	60	3,0	5,23
KORC17-0010	101	109	8,0	4,36
KORC17-0104	21	28	7,0	2,22

¹ Toutes les longueurs sont présentées dans l'axe de forage; l'épaisseur réelle n'a pas encore été établie.

² Tous les résultats d'analyse sont inférieurs à la teneur de coupure de 30 g/t Au.

Figure 4 – Zone Chigata



Les résultats d'analyse provenant de la section sous la tranchée KOTR17-0006 (figure 3) ont aussi livré des valeurs aurifères significatives. En effet, le sondage KORC17-0039 (figure 3) a livré une teneur moyenne de 1,04 g/t Au sur 32 mètres, incluant 1,84 g/t Au sur 5 mètres et 2,39 g/t Au sur 3 mètres. La zone minéralisée est constituée d'une zone de cisaillement traversant des roches volcaniques et sédimentaires, située à environ cinq kilomètres au nord de la zone Chigata.

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Responsabilité sociale corporative

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2017, les dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative se rapportant aux contributions versées à la Fondation SEMAFO ont totalisé 302 000 \$ et 766 000 \$, respectivement (247 000 \$ et 562 000 \$, respectivement, en 2016).

Au troisième trimestre, la Fondation SEMAFO a maintenu ses efforts dans le secteur de l'éducation en poursuivant la construction de trois nouvelles écoles et en procédant à la préparation de 13 000 trousseaux d'écoliers pour les enfants dans la région de la Boucle du Mouhoun. Face à l'intérêt croissant pour la culture du sésame, la Fondation a ouvert des écoles de terrain sur le sésame, où les nouveaux producteurs peuvent observer et comparer les méthodes traditionnelles versus les « meilleures pratiques » sur la durée d'un cycle entier de culture. Au cours du trimestre, la Fondation a fait don d'un tricycle à un projet d'aviculture afin de faciliter les livraisons, et a soutenu les producteurs de beurre de karité dans le processus visant à obtenir la certification biologique.

En parallèle aux initiatives de la Fondation SEMAFO, le département environnemental de la mine Mana a poursuivi le programme de reforestation lancé en 2017.

Dans la région de l'Est à proximité de la mine Boungou, la Fondation a continué de superviser la construction d'une école primaire dans le village de Boungou et de développer des cours de formation ciblés visant à aider les membres des communautés locales à perfectionner leurs compétences et trouver de l'emploi. Au cours du trimestre, les résidents de Boungou et de deux autres villages voisins ont reçu une formation sur l'utilisation et l'entretien des nouvelles latrines écologiques. Après le succès remporté avec la formation d'un groupe de mécaniciens, la Fondation a commencé à recruter des candidats en vue d'un cours de soudure et d'électricité. Plusieurs petites et grandes premières ont été atteintes au cours de la période dans le cadre des projets générateurs de revenus sous l'égide de la Fondation. En effet, au cours du trimestre, le centre de couture a complété la livraison de vêtements de travail pour les employés de la mine Boungou et s'affaire maintenant à négocier un premier contrat avec une tierce partie. De plus, conformément aux normes de production biologique, des producteurs de sésame biologique ont commencé à utiliser le positionnement GPS dans leurs champs afin d'assurer la traçabilité de leurs produits.

La construction du village relocalisé de Boungou a été terminée au cours du trimestre et les résidents du village ont été relocalisés dans leurs 448 nouvelles demeures au début du mois d'octobre. En tout, 2 105 heures de formation ont été dispensées aux employés de Boungou au cours du troisième trimestre.

Corporatif et autres

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
(en milliers)	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	90	66	270	197
Charges administratives	2 767	2 306	8 426	8 329
Rémunération fondée sur des actions	1 997	(576)	2 121	8 229
Perte opérationnelle sectorielle.....	(4 854)	(1 796)	(10 817)	(16 755)

Rémunération fondée sur des actions

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
(en milliers)	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Unités d'actions restreintes	1 690	(252)	1 857	6 934
Unités d'actions différées	241	(336)	206	1 179
Unités d'actions de performance	66	12	58	116
	1 997	(576)	2 121	8 229

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Corporatif et autres (suite)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017, nos charges de rémunération fondée sur des actions se sont élevées à 1 997 000 \$ (recouvrement de 576 000 \$ en 2016). La charge de 1 997 000 \$ comprend une charge de 919 000 \$ (989 000 \$ en 2016) liée aux unités en circulation et une charge de 1 078 000 \$ (recouvrement de 1 565 000 \$ en 2016) découlant de l'augmentation du prix de notre action.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, nos charges de rémunération fondée sur des actions s'élevaient à 2 121 000 \$ (8 229 000 \$ en 2016). Ces charges comprennent une charge de 3 146 000 \$ (3 074 000 \$ en 2016) liée aux unités en circulation et un recouvrement de 1 025 000 \$ (5 155 000 \$ en 2016) découlant de l'augmentation du prix de notre action.

Se référer à la note 15 des états financiers pour de plus amples détails.

6. Autres éléments de l'état du résultat

(Gain) perte de change

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017, le gain de change s'est élevé à 2 779 000 \$ en raison de la réévaluation de nos actifs monétaires libellés en devises étrangères suivant l'affaiblissement du dollar américain au 30 septembre 2017 comparativement au 30 juin 2017.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, le gain de change s'est élevé à 9 711 000 \$ en raison de la réévaluation de nos actifs monétaires libellés en devises étrangères suivant l'affaiblissement du dollar américain au 30 septembre 2017 comparativement au 31 décembre 2016.

Charge d'impôt sur le résultat

La diminution de la charge d'impôt sur le résultat s'explique par l'affaiblissement du dollar américain à la fin du troisième trimestre de 2017, tandis que le dollar américain avait pris de la vigueur en 2016. À la clôture du troisième trimestre de 2017, la base fiscale des actifs miniers dans les juridictions étrangères était donc plus élevée, ce qui a eu pour effet d'augmenter les futures déductions fiscales lorsque converties en dollars américains. Ces éléments hors trésorerie représentent un recouvrement de 2 077 000 \$ au troisième trimestre de 2017, comparativement à 1 069 000 \$ à la même période en 2016. Ces montants ne sont pas indicatifs de la valeur économique des bases fiscales sous-jacentes qui pourront être utilisées pour réduire les impôts à payer dans l'avenir. De plus, une diminution du revenu imposable à la mine Mana comparativement à la même période en 2016 a contribué à réduire la charge d'impôt sur le résultat.

La diminution de la charge d'impôt sur le résultat s'explique par l'affaiblissement du dollar américain à la fin du troisième trimestre de 2017, tandis que le dollar américain avait pris de la vigueur en 2016. À la clôture du troisième trimestre de 2017, la base fiscale des actifs miniers dans les juridictions étrangères était donc plus élevée, ce qui a eu pour effet d'augmenter les futures déductions fiscales lorsque converties en dollars américains. Ces éléments hors trésorerie représentent un recouvrement de 6 472 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 1 727 000 \$ à la même période en 2016. Ces montants ne sont pas indicatifs de la valeur économique des bases fiscales sous-jacentes qui pourront être utilisées pour réduire les impôts à payer dans l'avenir. De plus, une diminution du revenu imposable à la mine Mana comparativement à la même période en 2016 a contribué à réduire la charge d'impôt sur le résultat.

Résultat attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2017, le résultat attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle, qui est le gouvernement du Burkina Faso et qui correspond à une participation de 10 % dans SEMAFO Burkina Faso S.A., s'établissait à 1 583 000 \$ et 2 384 000 \$ respectivement (1 879 000 \$ et 6 160 000 \$ respectivement en 2016).

7. Autres éléments du résultat global

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2017, les autres éléments du résultat global s'élevaient à 60 000 \$ et 399 000 \$ respectivement (1 046 000 \$ et 1 046 000 \$ en 2016), reflétant la variation de la juste valeur de notre placement dans GoviEx Uranium Inc. (« GoviEx »).

8. Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les mouvements des flux de trésorerie :

(en milliers)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2017 \$	2016 \$	2017 \$	2016 \$
Flux de trésorerie				
Exploitation.....	34 853	39 266	81 614	111 860
Éléments du fonds de roulement.....	(3 096)	8 052	(11 690)	11 239
Activités opérationnelles.....	31 757	47 318	69 924	123 099
Activités de financement	(4 029)	3 322	55 877	51 347
Activités d'investissement	(57 797)	(22 630)	(153 970)	(62 570)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3 533	159	11 158	3 197
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période.....	(26 536)	28 169	(17 011)	115,073
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période.....	283 297	254 070	273 772	167 166
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période.....	256 761	282 239	256 761	282 239

Activités opérationnelles

Comparaison du troisième trimestre de 2017 et du troisième trimestre de 2016

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017, les activités opérationnelles, avant les éléments du fonds de roulement, ont généré des flux de trésorerie de 34 853 000 \$ comparativement à 39 266 000 \$ à la même période en 2016, l'écart étant principalement attribuable à une diminution du résultat opérationnel. Les éléments du fonds de roulement ont nécessité des liquidités de 3 096 000 \$ au troisième trimestre de 2017, principalement en raison d'une augmentation des stocks et une diminution de l'impôt sur le résultat à payer, partiellement compensées par une diminution des comptes clients et autres débiteurs. Au troisième trimestre de 2016, des liquidités de 8 052 000 \$ avaient été générées.

Comparaison des neuf premiers mois de 2017 et des neuf premiers mois de 2016

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, les activités opérationnelles, avant les éléments du fonds de roulement, ont généré des flux de trésorerie de 81 614 000 \$ comparativement à 111 860 000 \$ à la même période en 2016, l'écart étant principalement attribuable à une diminution du résultat opérationnel. Les éléments du fonds de roulement ont nécessité des liquidités de 11 690 000 \$ en 2017, comparativement à 11 239 000 \$ de liquidités générées à la même période en 2016, principalement en raison d'une diminution de l'impôt sur le résultat à payer et d'une augmentation des comptes clients et autres débiteurs, partiellement compensées par une hausse des fournisseurs et charges à payer.

Se référer à la note 20 a) des états financiers pour de plus amples détails sur les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

8. Flux de trésorerie (suite)

Activités de financement

Comparaison du troisième trimestre de 2017 et du troisième trimestre de 2016

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 4 029 000 \$, tandis que des flux de trésorerie de 3 322 000 \$ avaient été générés à la même période en 2016.

Financement d'équipement

En mai 2016, nous avons procédé à l'achat d'équipement dont une partie a été financée par le fournisseur pour un montant de 930 000 \$ (le « financement d'équipement »). Durant le trimestre terminé le 30 septembre 2017, nous avons remboursé un montant de 76 000 \$ sur le financement d'équipement.

Contrat de location-financement

En juillet 2017, nous avons conclu une entente de services miniers (l'« entente minière ») avec African Mining Service Burkina Faso SARL (« AMS ») pour la mine Boungou. Il a été déterminé qu'à la date d'entrée en vigueur, l'entente minière, en substance, contenait des contrats de location-financement se rapportant à la flotte d'équipement minier. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017, nous avons remboursé un montant de 4 003 000 \$ sur le contrat de location-financement. Se référer à la note 10 de nos états financiers pour de plus amples détails sur le contrat de location-financement.

Produit de l'émission de titres de capitaux propres suivant l'exercice d'options

En tout, 50 000 options ont été exercées au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2017, pour une contrepartie de 50 000 \$ en trésorerie. À la même période en 2016, 1 084 000 options avaient été exercées pour une contrepartie de 3 374 000 \$ en trésorerie.

Comparaison des neuf premiers mois de 2017 et des neuf premiers mois de 2016

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 55 877 000 \$, comparativement à 51 347 000 \$ à la même période en 2016.

Facilité de crédit avec Macquarie Bank Limited (la « facilité de crédit »)

Dans les neuf premiers mois de 2017, nous avons prélevé la somme de 60 000 000 \$ disponible en vertu de la facilité de crédit. Dans les neuf premiers mois de 2016, nous avons remboursé un montant de 30 000 000 \$ sur notre facilité de crédit, conformément au calendrier de remboursement prévu. Se référer à la note 9 de nos états financiers pour de plus amples détails sur la dette à long terme.

Financement d'équipement

En mai 2016, nous avons procédé à l'achat d'équipement dont une partie a été financée par le fournisseur pour un montant de 930 000 \$. Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, nous avons remboursé un montant de 231 000 \$ sur le financement d'équipement.

Contrat de location-financement

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, nous avons remboursé 4 003 000 \$ sur le contrat de location-financement en vertu de l'entente minière. Se référer à la note 10 de nos états financiers pour de plus amples détails sur le contrat de location-financement.

Produit de l'émission de titres de capitaux propres suivant l'exercice d'options

En tout, 84 000 options ont été exercées au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, pour une contrepartie de 111 000 \$ en trésorerie. À la même période en 2016, 2 427 000 options avaient été exercées pour une contrepartie de 6 042 000 \$ en trésorerie.

Dividendes

En 2017, à la lumière des investissements en cours au Burkina Faso, aucun dividende ne sera versé à la participation ne donnant pas le contrôle, qui est le gouvernement du Burkina Faso et qui correspond à une participation de 10 % dans SEMAFO Burkina Faso S.A. Durant les neuf premiers mois de 2016, un dividende de 10 359 000 \$ avait été versé.

8. Flux de trésorerie (suite)

Activités de financement (suite)

Comparaison des neuf premiers mois de 2017 et des neuf premiers mois de 2016 (suite)

Financement par voie de prise ferme

Le 22 avril 2016, un syndicat de preneurs fermes a acquis, dans le cadre d'un placement par voie de prise ferme, 26 450 000 de nos actions ordinaires au prix de 3,43 \$ (4,35 \$ CA) par action ordinaire, pour un produit brut global d'environ 90 762 000 \$ (115 057 500 \$ CA). Les frais d'émission d'actions en lien avec le financement par convention de prise ferme ont totalisé environ 4 787 000 \$.

Au 30 septembre 2017, l'utilisation des produits de notre financement de 2016 était répartie de la façon suivante :

	Utilisation annoncée des produits	Utilisation réelle des produits au 30 septembre 2017
(en milliers)	\$	\$
Exploration à Mana et Boungou	36 287	35 477
Marge de manœuvre à la mine Boungou	22 679	12 000
Fonds de roulement et besoins généraux de l'entreprise	27 009	20 450
	85 975	67 927

Activités d'investissement

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2017, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont établis à 57 797 000 \$ et 153 970 000 \$, respectivement, comparativement à 22 630 000 \$ et 62 570 000 \$, respectivement, à la même période en 2016.

Acquisition d'immobilisations corporelles

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
(en milliers)	2017 \$	2016 \$	2017 \$	2016 \$
Dépenses en immobilisations de maintien.....	1 902	789	7 810	7 251
Frais de découverte.....	13 558	9 841	35 603	27 172
Sous-total des dépenses en immobilisations de maintien	15 460	10 630	43 413	34 423
Dépenses d'exploration	5 816	4 488	20 451	14 138
Construction – Mine Boungou a)	44 141	3 358	96 300	7 668
Versement sur le contrat de location-financement, incluant les coûts de construction	(4 003)	—	(4 003)	—
Coûts d'emprunt capitalisés.....	1 783	787	3 636	2 976
Développement de Wona	—	1 011	—	1 011
Étude de faisabilité – Projet Natougou.....	—	—	—	1 158
	63 197	20 274	159 797	61 374
Variation des acquisitions d'immobilisations corporelles impayées.....	(5 177)	2 566	(20 681)	1 406
Total	58 020	22 840	139 116	62 780

8. Flux de trésorerie (suite)

Activités d'investissement (suite)

a) Au 30 septembre 2017, la construction de la mine Boungou avait progressé comme suit :

	Construction – Mine Boungou
	\$
Au 31 décembre 2016	16 856
Ajouts.....	96 300
Au 30 septembre 2017	113 156

Liquidités soumises à des restrictions

En 2013, nous avons conclu une entente de rémunération spéciale avec l'ancien président et chef de la direction. L'entente de rémunération spéciale prévoyait l'émission d'une lettre de crédit, en vertu de laquelle des liquidités ont été soumises à des restrictions. Durant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2017, nos liquidités soumises à des restrictions ont diminué de 223 000 \$, conformément aux modalités de l'entente de rémunération spéciale.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, nous avons déposé un montant de 15 000 000 \$ en lien avec le prélèvement sur la facilité de crédit (montant nul en 2016). Se référer à la note 9 de nos états financiers pour de plus amples détails. De plus, un montant de 77 000 \$ a été soumis à des restrictions pour les besoins généraux de l'entreprise (montant nul en 2016).

9. Instruments financiers

La nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers sont décrites à la note 12 de nos états financiers consolidés annuels audités.

10. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de nos états financiers impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses susceptibles de donner lieu à des ajustements significatifs dans nos états financiers sont décrites à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice 2016.

11. Nouvelles normes comptables publiées, mais non encore en vigueur

Les nouvelles normes comptables émises mais non encore en vigueur sont décrites à la note 4 de nos états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice 2016.

12. Situation financière

Au 30 septembre 2017, nous détenions 256 761 000 \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie. Grâce à notre solde de trésorerie actuel et aux flux de trésorerie que nous prévoyons tirer de l'exploitation, nous sommes en bonne position pour financer tous nos besoins de trésorerie prévus pour la période de 2017 à 2018, lesquels ont principalement trait aux activités suivantes :

- Construction de la mine Boungou
- Programmes d'exploration
- Dépenses en immobilisations à Mana

	Au 30 septembre 2017 \$	Au 31 décembre 2016 \$
(en milliers)		
Total des actifs courants.....	334 551	344 621
Immobilisations corporelles.....	656 135	536 237
Autres actifs non courants.....	27 084	14 418
Total de l'actif	1 017 770	895 276
Passifs courants.....	80 760	57 602
Passifs non courants.....	180 146	102 091
Total du passif	260 906	159 693
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	726 925	708 028
Participation ne donnant pas le contrôle	29 939	27 555

Au 30 septembre 2017, notre actif total s'établissait à 1 017 770 000 \$ comparativement à 895 276 000 \$ au 31 décembre 2016. Notre actif total a augmenté en raison de l'acquisition d'immobilisations corporelles en lien avec la construction de la mine Boungou.

Au 30 septembre 2017, notre passif total s'établissait à 260 906 000 \$, comparativement à 159 693 000 \$ au 31 décembre 2016. L'augmentation reflète le prélèvement sur la facilité de crédit et le contrat de location-financement découlant de l'entente minière récemment signée.

13. Obligations contractuelles

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Nos activités sont régies par des conventions minières qui portent notamment sur la protection de l'environnement. Nous exerçons nos activités de manière à préserver l'environnement et la santé des populations environnantes. Conformément aux modalités de nos conventions minières, nous effectuons des travaux de remise en état de façon progressive en cours d'exploitation, ainsi que des travaux de fermeture et de suivi à la fermeture d'une mine.

Au 30 septembre 2017, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'établissait à 10 756 000 \$ (7 650 000 \$ au 31 décembre 2016).

Redevances gouvernementales

Au Burkina Faso, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or inférieur ou égal à 1 000 \$ l'once, de 4 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or se situant entre 1 000 \$ et 1 300 \$ l'once et de 5 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or supérieur à 1 300 \$ l'once.

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2017, nous étions assujettis à des taux de redevances de 4 % et 5 % (4 % et 5 % en 2016), dont le calcul s'est fait en utilisant la valeur au marché de détail des onces d'or vendues au moment de leur livraison. Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2017, des redevances gouvernementales de 3 011 000 \$ et 8 092 000 \$ respectivement (4 028 000 \$ et 10 185 000 \$ respectivement en 2016) ont été payées au gouvernement du Burkina Faso.

Redevances sur les revenus nets d'affinage (« NSR »)

Nous sommes assujettis à des redevances NSR de 1 % sur différentes propriétés d'exploration. Les redevances NSR n'entreront en vigueur que lorsque nous entrerons en production commerciale.

Obligations d'achat

Au 30 septembre 2017, les obligations d'achat totalisaient 61 875 000 \$, dont 53 615 000 \$ se rapportaient à la mine Bounboua.

Paiements au titre du maintien des droits miniers

Dans le cours normal des activités, afin d'obtenir et de conserver la totalité des avantages liés à la détention de nos permis miniers, nous devons nous engager à investir un montant préétabli dans l'exploration et le développement des terrains visés par les permis que nous détenons sur la période de validité de ces permis. De plus, nous sommes tenus d'effectuer des paiements annuels pour conserver certains titres de propriété. Au 30 septembre 2017, nous respectons, sous tous leurs aspects significatifs, la totalité des obligations découlant de la détention de nos principaux permis.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu un contrat de service dans le cadre duquel elle s'engage à faire des paiements minimums totalisant 25 052 000 \$ au cours des trois prochaines années, dont 10 366 000 \$ dans les 12 prochains mois.

14. Risques et incertitudes

À titre de société minière, nous sommes exposés aux risques financiers et aux risques opérationnels liés à la nature même de nos activités. Ces risques pourraient avoir une incidence sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Par conséquent, un placement dans nos actions ordinaires devrait être considéré comme un placement spéculatif. Les acquéreurs ou détenteurs éventuels de nos actions ordinaires devraient porter une attention particulière à tous nos facteurs de risque.

Risques financiers

Fluctuation des prix de l'or

Les variations des prix de l'or sur le marché auront une incidence importante sur la rentabilité de nos activités. La production aurifère tirée de l'exploitation minière et la volonté de tierces parties, telles que des banques centrales, de vendre et de louer de l'or ont une incidence sur l'approvisionnement en or.

La demande d'or peut être influencée par la conjoncture économique, l'attrait de l'or comme véhicule de placement et la vigueur du dollar américain. Les autres facteurs comprennent les taux d'intérêt et de change, l'inflation et la stabilité politique. L'incidence globale de ces facteurs est impossible à prévoir avec exactitude. Les niveaux de production à l'échelle mondiale ont également une incidence sur les prix de l'or.

En outre, le prix de l'or a, à quelques occasions, fait l'objet de variations à court terme très rapides en raison d'activités spéculatives. Les fluctuations des prix de l'or peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des prix du pétrole

Étant donné que nous utilisons du carburant à base de pétrole pour alimenter notre équipement minier et générer de l'électricité pour notre exploitation minière, une augmentation des prix du pétrole pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des taux de change

Nos activités en Afrique occidentale sont assujetties aux fluctuations des devises et ces fluctuations peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. À l'heure actuelle, l'or est vendu en dollars américains et certains coûts sont engagés dans d'autres devises. De plus, nous détenons de la trésorerie et des équivalents de trésorerie libellés en devises autres que le dollar américain, qui sont assujettis au risque de change. L'appréciation des autres devises par rapport au dollar américain peut accroître les coûts d'exploration et de production exprimés en dollars américains, tandis que la dépréciation de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie libellés en devises autres que le dollar américain peut avoir un impact sur notre bilan, ce qui dans les deux cas pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des taux d'intérêt

À titre d'emprunteur d'une dette à long terme, nos activités sont sujettes aux fluctuations des taux d'intérêt. En effet, la dette à long terme porte intérêt au taux LIBOR majoré de 4,75 %. Ainsi, une fluctuation du taux LIBOR pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Accès aux marchés financiers

Afin de financer notre croissance, nous devons souvent nous assurer d'obtenir le capital nécessaire au moyen d'emprunts ou de capitaux propres bloqués. La disponibilité de ce capital est tributaire de la conjoncture économique générale de même que de l'intérêt des prêteurs et des investisseurs à l'égard de nos projets.

Risques opérationnels

Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources

Les données relatives aux réserves et aux ressources constituent des estimations fondées sur de l'information limitée acquise par forages et différentes méthodes d'échantillonnage. Rien ne garantit que les tonnages et les teneurs prévus seront obtenus ni que le taux de récupération sera atteint. Les teneurs de minerai réellement récupérées pourraient différer des teneurs estimées pour les réserves et les ressources. Ces données ont été déterminées en fonction de prix de l'or et de coûts d'exploitation présumés.

La production future pourrait différer de façon importante de ce qui est prévu dans les estimations de réserves, notamment pour les raisons suivantes :

- ▲ La minéralisation et les formations pourraient différer de celles qui sont prévues par forages, échantillonnages et études similaires;
- ▲ L'augmentation des charges d'exploitation minière et de traitement pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les réserves;

14. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources (suite)

- ▲ La teneur des réserves pourrait varier considérablement de temps à autre, et il n'y a aucune garantie quant à la quantité d'or qui pourra en être récupérée; et
- ▲ La baisse du cours de l'or pourrait rendre non rentable l'exploitation minière d'une partie ou de la totalité des réserves.

L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait entraîner une augmentation des coûts ou une diminution de nos réserves estimatives. Les facteurs à court terme, tels que la nécessité de nouveaux travaux de développement d'un gisement ou le traitement de teneurs nouvelles ou différentes, pourraient compromettre notre rentabilité. En cas de chute du cours de l'or, nous pourrions être tenus de réduire considérablement la valeur de notre placement dans des propriétés minières ou de retarder, voire d'interrompre, la production ou le développement de nouveaux projets.

Production et coûts estimatifs

Rien ne garantit que les calendriers de production projetés ou prévus seront respectés, ni que les estimations des dépenses d'investissement et du coût comptant d'exploitation seront réalisées. L'incapacité d'atteindre les niveaux de production et les coûts estimatifs, ou toute augmentation importante des coûts pourrait avoir une incidence défavorable sur nos futurs flux de trésorerie, notre rentabilité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De nombreux facteurs peuvent entraîner des retards ou des accroissements de coûts, notamment des problèmes de main-d'œuvre, des pannes de courant, des problèmes de transport ou d'approvisionnement et des pannes mécaniques. En outre, des facteurs d'exploitation à court terme, comme le besoin de développement ordonné de corps minéralisés ou le traitement de nouvelles ou de différentes teneurs aurifères, peuvent faire en sorte qu'une exploitation minière ne soit pas rentable au cours d'une période donnée. Par ailleurs, nos activités peuvent faire l'objet d'interruptions prolongées imputables aux conditions météorologiques. Des dangers comme des formations inusitées ou imprévues, des éclatements de roches, des pressions, des éboulements, des inondations ou d'autres situations peuvent se présenter au cours des forages et de l'enlèvement de la matière.

Notre coût pour produire une once d'or dépend également d'un certain nombre de facteurs, notamment de la teneur des réserves, de la récupération et de la capacité de traitement, du coût des matières premières, des pressions inflationnistes en général et des taux de change. Notre rendement futur peut par conséquent différer considérablement du rendement estimatif. Étant donné que ces facteurs sont indépendants de notre volonté, rien ne garantit que notre coût sera semblable d'une année à l'autre.

Nature de l'exploration et de l'exploitation minière

Nos programmes de développement et d'exploration ont une incidence marquée sur notre rentabilité. L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent d'importants risques sur une longue période, que même la combinaison d'une évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer. Bien que la découverte d'une structure aurifère puisse donner lieu à des rendements importants, peu de propriétés minières qui font l'objet d'une exploration sont en définitive développées en tant que mines. Il peut être nécessaire d'engager des dépenses importantes pour établir et remplacer les réserves au moyen de forages ainsi que pour construire les installations d'exploitation minière et de traitement sur un site. Il est impossible de garantir que nos programmes d'exploration actuels ou projetés aboutiront à des exploitations minières commercialement rentables.

La viabilité économique d'un gisement d'or repose sur un certain nombre de facteurs, dont certains sont liés aux caractéristiques mêmes du gisement, comme la taille et la teneur, la proximité des infrastructures, les coûts de financement et la réglementation gouvernementale, y compris celle qui se rapporte aux taxes, aux redevances, à l'infrastructure, à l'utilisation des sols, à l'importation et à l'exportation d'or, au rapatriement des revenus et à la protection environnementale. L'incidence de ces facteurs ne peut pas être évaluée avec précision, mais la combinaison de ceux-ci peut faire en sorte que nous ne recevions pas un rendement du capital investi adéquat. Nos activités sont, et continueront d'être, exposées à tous les dangers et risques habituellement liés à l'exploration, au développement et à la production d'or et qui peuvent tous porter préjudice à la vie des personnes, aux biens et à l'environnement et entraîner une responsabilité légale éventuelle du fait de tout préjudice subi.

14. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Développement de la mine Boungou

Le développement de la mine Boungou implique la construction et l'exploitation d'une mine à ciel ouvert, d'une usine de traitement et des infrastructures connexes. La construction a débuté à la fin de l'année 2016 et par conséquent, SEMAFO est et continuera d'être assujettie aux risques associés à l'établissement d'une nouvelle opération minière. Tout retard dans les travaux réalisés par l'un ou l'autre des entrepreneurs, des fournisseurs, des consultants ou des autres personnes sur qui nous dépendons dans le cadre de la construction de la mine Boungou, tout retard ou incapacité d'obtenir les permis et autres autorisations gouvernementales requises dans un délai raisonnable ou selon des modalités raisonnables, et tout retard ou incapacité d'achever ou de réaliser les activités prévues à la mine Boungou pourrait retarder ou compromettre le processus de construction et l'aboutissement prévu. Rien ne garantit que le plan de construction actuel pour la mine Boungou sera réalisé tel que prévu.

L'étude de faisabilité du projet Natougou comprend des estimations sur la production future, les plans de développement, les coûts opérationnels et les dépenses d'investissement, le rendement financier et d'autres estimations économiques et techniques se rapportant spécifiquement à la mine Boungou. Ces estimations sont basées sur plusieurs facteurs et hypothèses, et rien ne garantit que la production, les plans, les coûts ou les autres éléments estimés se matérialiseront.

Par ailleurs, bien que l'étude de faisabilité intègre dans les estimations de coûts un facteur que nous considérons approprié pour les éventualités afin de tenir compte de ces incertitudes, rien ne garantit que le facteur pour éventualités est adéquat.

Les coûts réels et le rendement financier pourraient être sensiblement différents des estimations, en fonction de facteurs qui sont indépendants de notre volonté. Rien ne garantit que le développement de la mine Boungou ni que les coûts d'exploitation courants associés au développement ne seront pas sensiblement plus élevés qu'anticipé. Toute augmentation des coûts et tout retard dans la construction de la mine Boungou pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Intégration d'entreprises acquises

De temps à autre, nous évaluons les opportunités d'acquisitions potentielles visant à soutenir et à consolider nos activités et notre inventaire d'actifs. En 2015, nous avons fait l'acquisition d'Orbis Gold Limited (« Orbis »). L'acquisition et l'intégration d'entreprises comme Orbis implique différents risques. Orbis ou toute autre entreprise acquise dans l'avenir pourrait ne pas atteindre les résultats d'exploitation prévus et pourrait engendrer des coûts et des dépenses imprévus. L'intégration d'entreprises pourrait aussi accroître la pression sur nos systèmes de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Si nous ne sommes pas en mesure d'intégrer avec succès Orbis ou toute autre entreprise récemment acquise, ou si Orbis ou toute autre entreprise acquise n'arrivait pas à livrer les résultats ciblés, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Portefeuille de propriétés limité

Présentement, notre seule propriété minérale en opération est notre mine Mana au Burkina Faso, laquelle inclut le gisement à haute teneur de Siou. Si nous n'acquérons pas et ne développons pas de nouvelles propriétés minérales, tout développement négatif affectant notre propriété Mana pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Épuisement de nos réserves minérales

Nous devons remplacer en permanence les réserves minérales épuisées par la production afin de maintenir des niveaux de production à long terme. Nous devons ainsi élargir les réserves minérales connues ou trouver ou acquérir de nouveaux gisements minéraux. Toutefois, il existe un risque que l'épuisement des réserves ne puisse pas être atténué par nos découvertes futures. L'exploration minière est de nature très spéculative et comporte de nombreux risques. De nombreux projets d'exploration aurifère, sinon la plupart, ne rapportent pas les résultats escomptés, et rien ne garantit que les programmes d'exploration actuels ou futurs seront couronnés de succès. De plus, des coûts importants sont engagés afin de constituer des réserves minérales, ouvrir de nouvelles fosses et construire des installations minières et de traitement. Les projets de développement ne comportent aucun historique d'exploitation à partir duquel peuvent être estimés les flux de trésorerie futurs et dépendent de l'issue positive des études de faisabilité, de l'obtention des permis nécessaires délivrés par les gouvernements, de l'obtention des droits de propriété ou d'autres droits fonciers et de la possibilité d'obtenir du financement. De plus, en supposant la découverte d'une mine ou d'une fosse exploitable, selon le type d'exploitation minière visé, de nombreuses années peuvent s'écouler avant le début de l'exploitation commerciale. Par conséquent, rien ne garantit que nos programmes actuels donneront lieu à de nouvelles activités minières commerciales ou à de nouvelles réserves pour remplacer ou accroître les réserves actuelles.

14. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Approvisionnement en eau

Les activités que nous exerçons à nos installations d'exploitation minière, à nos installations de traitement du minerai et à nos installations auxiliaires requièrent d'importantes quantités d'eau. Nos activités en Afrique pourraient avoir lieu dans des régions où l'eau est une ressource rare. La poursuite de notre production minière dépend de notre capacité à accéder à un approvisionnement adéquat en eau. L'insuffisance des ressources en eau, que ce soit par suite de l'adoption de nouveaux règlements ou d'autres facteurs, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Disponibilité d'infrastructures et fluctuation des prix des marchandises

Le succès des activités d'exploration et de développement de gisements minéraux dépend de la disponibilité d'infrastructures adéquates. Des routes et des ponts adéquats, ainsi que des sources fiables d'énergie et d'eau sont autant d'éléments importants qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur nos dépenses d'investissement et notre coût comptant d'exploitation. Le manque d'infrastructures, les phénomènes météorologiques inhabituels ou rares, les actes de sabotage ou de terrorisme, les mesures gouvernementales ou toute autre forme d'interférence dans l'entretien ou l'accès à ces infrastructures pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Plus particulièrement, Sonabel, la Société Nationale d'Électricité au Burkina Faso, a construit une ligne de transport à haute tension qui relie notre mine Mana au réseau national d'électricité. Par contre, nous ne pouvons prévoir avec certitude l'étendue de sa fiabilité. Toute défaillance de la ligne de transport de Sonabel pourrait compromettre notre capacité à réaliser les économies prévues à Mana.

En outre, notre rentabilité est tributaire des prix du marché et de la disponibilité des marchandises qui sont utilisées dans le cadre de nos activités d'exploitation, notamment le diésel, le carburant, l'électricité, l'acier, le béton et les produits chimiques. Les prix de ces marchandises varient en fonction de différents facteurs indépendants de notre volonté. Une augmentation des coûts ou une diminution de la disponibilité des marchandises requises pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Licences et permis

Nous devons obtenir des licences et des permis auprès de diverses autorités gouvernementales. Nous sommes d'avis que nous possédons toutes les licences et tous les permis nécessaires en vertu des lois et des règlements applicables à l'égard de nos propriétés et que nous sommes actuellement en conformité, à tous les égards importants, avec les modalités de ces licences et permis. Toutefois, ces licences et ces permis peuvent faire l'objet de changements dans diverses circonstances, incluant notamment en raison d'un changement dans l'interprétation des lois applicables ou suivant l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir ou conserver toutes les licences et tous les permis qui peuvent être requis pour poursuivre nos activités actuelles, explorer et développer les propriétés ou entreprendre la construction ou l'exploitation d'installations minières et de propriétés en cours d'exploration ou de développement. L'incapacité d'obtenir de nouvelles licences et de nouveaux permis ou de parvenir à conserver ceux que nous détenons déjà pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risque politique

Bien que le gouvernement du Burkina Faso ait par le passé appuyé le développement de ses ressources naturelles par des sociétés étrangères, rien ne garantit que le gouvernement n'adoptera pas à l'avenir des politiques différentes ou de nouvelles interprétations relativement à la propriété étrangère des ressources minérales, aux taux de change, à la protection environnementale, aux relations de travail, au rapatriement des revenus ou au rendement du capital. Toute limite imposée à l'égard du transfert de trésorerie ou autres actifs entre SEMAFO et ses filiales pourrait restreindre notre capacité à financer nos activités d'exploitation, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

En outre, les régimes d'imposition visant les activités minières dans les territoires étrangers peuvent faire l'objet d'interprétations divergentes et de modifications constantes, et pourraient ne pas prévoir de mesures de stabilité fiscale. Notre interprétation de la loi fiscale, y compris des mesures de stabilité fiscale, et son application à nos transactions et à nos activités pourraient ne pas correspondre à l'interprétation de cette même loi par les autorités fiscales. Par conséquent, les taxes pourraient augmenter et les transactions pourraient être contestées par les autorités fiscales et nos activités faire l'objet d'une vérification, ce qui pourrait se traduire par des impôts, des pénalités et des intérêts importants. Nous pourrions aussi avoir de la difficulté à récupérer les montants de taxes et d'impôts remboursables de la part des autorités fiscales.

14. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Risque politique (suite)

On ne peut écarter la possibilité qu'un gouvernement adopte des politiques sensiblement différentes ou de nouvelles interprétations qui pourraient aller jusqu'à l'expropriation des éléments d'actif. La possibilité de conflits civils et d'instabilité politique dans ce pays ou des pays voisins, et la possibilité que la sécurité de nos mines et de notre personnel soit menacée en raison d'agitation politique, de guerre civile ou d'attaques terroristes, font également partie des risques politiques. Toute activité de ce genre pourrait perturber nos activités, limiter notre capacité à embaucher et à retenir du personnel qualifié, et restreindre notre accès au capital.

Questions liées aux titres de propriété

Les titres liés aux projets minéraux et aux droits d'exploration et d'exploitation impliquent certains risques inhérents en raison de problèmes potentiels découlant des caractéristiques historiques ambiguës des projets miniers. Bien que nous n'ayons aucune raison de croire que l'existence et l'étendue d'une propriété minière dans laquelle nous avons une participation pourraient être remises en question, les titres de propriété des propriétés minières peuvent faire l'objet de réclamations éventuelles de la part de tierces parties et rien ne garantit qu'il n'existe aucune entente non enregistrée, aucune réclamation ni aucun vice de titre qui pourrait faire en sorte que nos titres soient remis en question.

Par ailleurs, le défaut de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables, dont le défaut d'acquitter les taxes et les impôts et de réaliser et déposer des travaux d'évaluation dans les délais prescrits, peut invalider le titre sur des parties ou la totalité des propriétés à l'égard desquelles nous détenons des licences et des permis.

Risque lié aux fournisseurs et aux entrepreneurs externes

Nous dépendons de divers services, équipements, fournitures et pièces pour mener nos opérations. Une pénurie de biens, de pièces ou de services dont nous avons besoin pourrait entraîner une hausse des coûts ou un retard dans les livraisons, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre calendrier de production ainsi que sur notre situation financière et notre résultat d'exploitation.

De plus, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. La survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Concurrence

Le secteur de l'exploration et de l'exploitation minière est concurrentiel à tous les niveaux. Nous livrons concurrence à bon nombre d'entreprises et de personnes, y compris des concurrents mieux pourvus en ressources financières, techniques et autres, pour la recherche et l'acquisition de propriétés minières intéressantes, d'équipement et, de plus en plus, pour la recherche de ressources humaines. Rien ne garantit que nous pourrions continuer à concurrencer avantageusement les autres sociétés minières.

Personnel qualifié et personnel clé

Pour que nos activités soient couronnées de succès, nous devons trouver et retenir des employés qualifiés qui possèdent une connaissance approfondie et une expertise du secteur minier. SEMAFO et d'autres sociétés minières se livrent une concurrence pour attirer du personnel qualifié et du personnel clé, et si nous nous trouvions dans l'incapacité d'attirer ou de retenir du personnel qualifié, ou d'établir des stratégies adéquates de planification de la relève, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Relations de travail

Nous dépendons de notre main-d'œuvre pour extraire et traiter le minerai. Nos relations avec nos employés pourraient être touchées par des changements aux relations de travail provenant, notamment, de groupes d'employés, de syndicats et des autorités gouvernementales. De plus, certains de nos employés sont représentés par des syndicats aux termes de conventions collectives. Nous pourrions nous trouver dans l'incapacité de négocier de façon satisfaisante nos conventions collectives à leur échéance. En outre, les conventions collectives en vigueur pourraient ne pas suffire à empêcher les grèves et arrêts de travail à nos installations. Des interruptions de travail pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

14. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Risques et coûts environnementaux

Toutes les étapes de nos activités sont assujetties à la réglementation environnementale. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus rigoureuses, des amendes et des pénalités accrues pour non conformité, des études environnementales plus rigoureuses des projets proposés et un niveau accru de responsabilité pour les sociétés ainsi que pour leurs dirigeants, administrateurs et employés. Des risques environnementaux, qui nous sont inconnus à l'heure actuelle et qui ont été causés par d'anciens ou d'actuels propriétaires des propriétés ou par d'anciens ou d'actuels travaux d'exploitation sur les propriétés, peuvent exister sur nos propriétés. Le défaut de se conformer aux lois et aux règlements environnementaux applicables pourrait donner lieu à des mesures exécutoires, incluant notamment des mesures correctives qui nécessitent des dépenses d'investissement ou des mesures de redressement. Rien ne garantit que de futurs changements dans les lois et règlements environnementaux et les permis régissant les activités d'exploitation et générales des sociétés minières, le cas échéant, n'aient pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Nous employons, dans notre processus de production minière, du cyanure de sodium, qui est une substance toxique. Advenant une fuite ou un déversement de cyanure de sodium de son système de confinement, nous pourrions être tenus responsables des travaux de décontamination, lesquels pourraient ne pas être assurés. Bien que toutes les précautions nécessaires aient été prises pour éviter le déversement de matières polluantes dans la nappe phréatique et les milieux naturels, nous pourrions être tenus responsables de risques à l'égard desquels nous ne possédons également aucune assurance.

De plus, les sociétés du secteur des ressources naturelles sont tenues d'exercer leurs activités et d'effectuer la remise en état des sols qu'elles exploitent conformément à la réglementation environnementale en vigueur. Nos estimations du total des coûts définitifs liés à la fermeture des mines et à la remise en état des sols pourraient différer sensiblement des coûts réels. Tout coût de remise en état excédentaire ou imprévu pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Assurance insuffisante

Bien que nous puissions obtenir des assurances à l'égard de certains risques pour des montants que nous considérons suffisants, l'assurance disponible pourrait ne pas couvrir la totalité des risques potentiels auxquels peut faire face une société minière. Nous pourrions également nous trouver dans l'incapacité de conserver les assurances nécessaires pour couvrir les risques assurables moyennant des primes économiquement acceptables. La couverture d'assurance pourrait en outre ne pas être disponible dans l'avenir ou pourrait ne pas être suffisante pour couvrir toute perte résultante. De plus, l'assurance pour certains risques, comme les risques liés aux sites d'usinage, à la pollution environnementale, à l'élimination des déchets et à d'autres dangers découlant de l'exploration et de la production, n'est généralement pas offerte aux sociétés aurifères selon des modalités acceptables. Les coûts éventuels pouvant être associés aux dommages non assurés ou en excès de la garantie ou pour assurer la conformité aux lois et aux règlements applicables pourraient entraîner des retards importants et nécessiter des sorties de fonds substantielles, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Nationalisme en matière de ressources

À un moment où les gouvernements africains sont aux prises avec une conjoncture économique déficitaire et déprimée, le secteur minier est ciblé comme une source d'accroissement des recettes publiques. Les États revoient sans cesse les modalités d'exploitation des ressources nationales qui régissent les sociétés minières. Si cette évolution du nationalisme en matière de ressources se traduisait par l'entrée en vigueur de nouvelles lois, elle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Relations avec les communautés environnantes

Les activités exercées par les sociétés du secteur des ressources naturelles font l'objet d'un regard de plus en plus critique de la part du public. Nous subissons des pressions qui nous obligent à démontrer que nos activités commerciales génèrent non seulement un rendement satisfaisant pour nos actionnaires, mais profitent également à d'autres parties intéressées comme les gouvernements locaux et les communautés situées près de nos mines. Ces pressions pourraient entraîner d'éventuelles conséquences telles que des atteintes à notre réputation, des poursuites en justice, des obligations croissantes en matière d'investissement social et des pressions en vue de la hausse des taxes et des redevances perçues par les gouvernements locaux et les communautés environnantes. Ces pressions pourraient également compromettre notre capacité à obtenir les permis et les autorisations nécessaires à la poursuite de nos activités.

De plus, nos propriétés au Burkina Faso pourraient être assujetties à des droits ou à des revendications de droits de la part de différents intervenants communautaires. En outre, des orpailleurs pourraient utiliser certaines de nos propriétés ou la totalité de celles-ci, interférant avec nos activités d'exploration et de développement sur ces propriétés.

14. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Dépendance à l'égard des systèmes de technologie de l'information

Nos activités dépendent des systèmes de technologie de l'information. Ces systèmes peuvent subir des perturbations, des dommages ou des pannes sous l'effet de divers facteurs. Toute défaillance touchant nos systèmes de technologie de l'information pourrait se traduire par des arrêts de production, des retards opérationnels, la compromission de l'information confidentielle ou encore la destruction ou la corruption de données. En conséquence, tout dysfonctionnement de nos systèmes de technologie de l'information pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Il pourrait aussi nuire considérablement à l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Menaces cybernétiques

Nos activités dépendent, en partie, de notre capacité, et de celle de nos fournisseurs, à protéger nos réseaux, nos systèmes technologiques et nos logiciels contre les dommages découlant de différentes menaces comme les virus, les atteintes à la sécurité et les attaques cybernétiques. Ces menaces peuvent inclure des tentatives d'accéder, sans autorisation, à nos données ou nos systèmes de réseaux automatisés, et la manipulation ou l'utilisation inappropriée de systèmes de technologie de l'information. Une défaillance de toute composante de nos systèmes de technologie de l'information pourrait, selon la nature de cette défaillance, avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, notre situation financière et notre résultat d'exploitation. Bien que nous n'ayons jamais connu de pertes significatives découlant d'attaques cybernétiques ou d'autres atteintes à la sécurité de nos données, rien ne garantit que nous ne subirons jamais de telles pertes dans l'avenir. Notre risque et notre exposition à ces enjeux ne peuvent être entièrement évités compte tenu, entre autres choses, de la nature évolutive de ces menaces. À mesure que les menaces cybernétiques continueront d'évoluer, nous pourrions être tenus de consacrer des ressources additionnelles pour continuer à modifier ou à améliorer nos mesures de protection ou à investiguer et à remédier à toute vulnérabilité de nos systèmes.

Litiges

Toutes les industries, y compris l'industrie minière, peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, qu'elles soient fondées ou non. Nous avons déjà été engagés dans diverses poursuites judiciaires, nous le sommes actuellement et nous pourrions l'être à l'avenir. Bien que nous croyions improbable que ces poursuites aient ultimement une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation, des coûts liés à la défense seront engagés, même à l'égard des actions instituées sans fondement. En raison de l'incertitude inhérente au processus de règlement des litiges, rien ne garantit que la résolution de toute procédure judiciaire particulière ou de plusieurs procédures judiciaires combinées n'aura pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Lois anticorruption

Nous exerçons nos activités dans des territoires où le secteur public et le secteur privé ont déjà été entachés, dans une certaine mesure, par la corruption. Nous sommes tenus de respecter les dispositions de la Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers. On assiste depuis peu à une hausse de la fréquence et de la sévérité des sanctions appliquées en vertu de la loi. Bien que nous ayons adopté une politique anticorruption officielle et que notre Code de conduite exige le respect des lois anticorruption, rien ne garantit que nos politiques et procédures de contrôle interne nous prémuniront en tout temps contre la négligence, la fraude, la malhonnêteté ou tout autre agissement répréhensible. La violation réelle ou présumée des lois anticorruption est passible d'amendes et de sanctions civiles et pénales et elle peut nuire à notre réputation ou entraîner d'autres conséquences susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

15. Données sur les actions en circulation

Au 7 novembre 2017, notre capital social se composait de 324 923 700 actions ordinaires émises et en circulation.

Nous avons deux régimes d'options d'achat d'actions pour nos employés, nos dirigeants, nos consultants et nos administrateurs, de même que ceux de nos filiales, soit le régime d'options sur actions (le « régime initial ») et le régime d'options sur actions de 2010 (le « régime de 2010 »). Depuis l'adoption du régime de 2010 par nos actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2010, aucune nouvelle option n'a été attribuée aux termes du régime initial.

Ces régimes permettent l'attribution d'options incessibles visant l'achat d'actions ordinaires. Au 7 novembre 2017, des options d'achat d'actions permettant à leurs porteurs d'acquérir 2 209 598 actions ordinaires étaient en circulation.

16. Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») sont conçus de façon à fournir une assurance raisonnable à l'effet que l'information qui doit être présentée dans les rapports annuels, les rapports intermédiaires et les autres documents déposés en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par cette législation et comprennent des contrôles et des procédures conçus pour assurer que l'information importante qui doit être divulguée est compilée et communiquée à la direction, y compris le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, qui sont nos dirigeants signataires, de façon à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Nos contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») sont conçus de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière présentée et la préparation des états financiers à des fins de publication conformément aux IFRS. Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction est responsable de la mise en place et du maintien de contrôles internes efficaces à l'égard de l'information financière.

Il n'y a eu aucun changement à nos CIIF durant le trimestre terminé le 30 septembre 2017, ayant eu, ou pouvant raisonnablement avoir une incidence importante sur ceux-ci.

Limites des CPCI et des CIIF

Tous les systèmes de contrôle interne présentent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de l'information à être divulguée et de la préparation et de la présentation des états financiers.

17. Résultats trimestriels

	2017			2016				2015
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)								
Résultats								
Produits – Ventes d'or	69 832	59 315	66 886	69 137	80 200	76 590	74 556	72 475
Résultat opérationnel	11 819	(755)	(1 785)	4 806	23 016	14 428	17 836	12 549
Résultat net.....	13 807	9 348	(2 384)	(4 061)	19 559	7 078	18 691	1 796
Attribuable aux :								
- Actionnaires.....	12 224	8 854	(2 691)	(4 949)	17 680	5 304	16 184	476
- Participation ne donnant pas le contrôle	1 583	494	307	888	1 879	1 774	2 507	1 320
Résultat de base par action	0,04	0,03	(0,01)	(0,02)	0,05	0,02	0,05	—
Résultat dilué par action.....	0,04	0,03	(0,01)	(0,02)	0,05	0,02	0,05	—
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ¹	34 853	23 614	23 147	30 362	39 266	37 390	35 204	39 430
MANA								
Données d'exploitation								
Minerai extrait (tonnes)	516 700	503 200	479 400	555 700	555 200	564 500	500 300	559 500
Minerai traité (tonnes).....	679 100	675 500	731 800	714 200	751 700	604 500	682 900	642 600
Teneur traitée (g/t)	2,55	2,31	2,55	2,52	2,71	3,33	3,04	3,13
Récupération (%)	97	95	92	95	95	95	92	89
Onces d'or produites	53 900	47 600	55 400	55 100	62 500	61 300	61 300	57 500
Onces d'or vendues	54 500	46 900	54 700	57 100	60 000	60 700	62 800	65 500
Statistiques (en dollars)								
Prix de vente moyen (par once)	1 282	1 265	1 223	1 211	1 337	1 262	1 187	1 106
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ²	42	43	52	40	41	49	42	42
Coût comptant total (par once vendue) ²	557	703	699	571	574	547	505	493
Coût de maintien tout inclus (par once vendue) ²	841	1 074	892	694	751	742	695	719
Dotation aux amortissements (par once vendue) ³	401	527	460	364	330	331	275	331

¹ Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

² Le coût comptant d'exploitation, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 18.

³ La dotation aux amortissements par once vendue est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond à la charge d'amortissement par once vendue.

18. Mesures non conformes aux IFRS

Certains des indicateurs que nous utilisons pour analyser et évaluer nos résultats représentent des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous présentons ces mesures non conformes aux IFRS, car certains investisseurs les utilisent pour évaluer notre performance financière. Celles-ci n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Les définitions des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas été définies ailleurs dans le présent document, ainsi qu'un rapprochement de ces mesures et de celles établies conformément aux IFRS, sont fournis ci-dessous.

Coût comptant d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre le coût comptant d'exploitation calculé conformément aux normes de l'Institut de l'or et les charges d'exploitation :

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Par tonne traitée				
Tonnes de minerai traitées.....	679 100	751 700	2 086 400	2 039 100
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par tonne)				
Charges d'exploitation minière (relatives aux onces vendues).....	30 340	34 438	101 559	99 388
Redevances gouvernementales et frais de vente	(3 163)	(4 202)	(8 511)	(10 753)
Incidence des ajustements des stocks (lingots d'or et or en voie de production)	1 515	729	2 551	944
Charges d'exploitation (relatives aux tonnes traitées).....	28 692	30 965	95 599	89 579
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	42	41	46	44

Coût comptant total

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Par once vendue				
Onces d'or vendues.....	54 500	60 000	156 100	183 500
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par once)				
Charges d'exploitation minière.....	30 340	34 438	101 559	99 388
Coût comptant total (par once vendue).....	557	574	651	542

Coût de maintien tout inclus

Le coût de maintien tout inclus représente le coût comptant total auquel s'ajoutent les dépenses en immobilisations de maintien et les frais de découverte par once.

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Par once vendue				
Onces d'or vendues.....	54 500	60 000	156 100	183 500
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par once)				
Dépenses en immobilisations de maintien.....	15 460	10 630	43 413	34 423
Dépenses en immobilisations de maintien (par once vendue).....	284	177	278	188
Coût comptant total (par once vendue).....	557	574	651	542
Coût de maintien tout inclus (par once vendue).....	841	751	929	730

18. Mesures non conformes aux IFRS (suite)

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
(en milliers, à l'exception des montants par action)				
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ¹	34 853	39 266	81 614	111 860
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - de base	324 899	324 580	324 874	312 084
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action	0,11	0,12	0,25	0,36

Mesures comptables ajustées

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)				
Résultat net attribuable aux actionnaires selon les IFRS...	12 224	17 680	18 387	39 168
Gain de change	(2 779)	(191)	(9 711)	(2 386)
Incidence fiscale de la conversion des devises de la base fiscale	(2 077)	(1 069)	(6 472)	(1 727)
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions liée à la variation de la juste valeur du prix de l'action	1 078	(1 565)	(1 025)	5 155
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires	8 446	14 855	1 179	40 210
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	324 899	324 580	324 874	312 084
Résultat de base ajusté par action	0,03	0,05	—	0,13

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
(en milliers)				
Résultat opérationnel selon les IFRS	\$ 11 819	\$ 23 016	\$ 9 279	\$ 55 280
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions liée à la variation de la juste valeur du prix de l'action	1 078	(1 565)	(1 025)	5 155
Résultat opérationnel ajusté	12 897	21 451	8 254	60 435

¹ Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

19. Renseignements additionnels et information continue

Le présent rapport de gestion est daté du 7 novembre 2017. Nous présentons régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, d'états financiers et de notre notice annuelle sur le site web de SEDAR (www.sedar.com). Vous trouverez également ces documents et d'autres informations concernant SEMAFO sur notre site web à l'adresse www.semafo.com.

20. Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que des hypothèses et, en conséquence, les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon significative par rapport à ceux anticipés en vertu de ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont avisés qu'ils ne devraient donc pas s'y fier indûment. Ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés relatifs à nos attentes quant au prix de l'or, aux objectifs de production, aux échéanciers, aux charges d'exploitation minière, aux dépenses d'investissement et aux estimations des réserves et des ressources minérales. Les énoncés prospectifs comprennent des mots et expressions comme « prévoit », « recherche », « croissance », « occasions », « perspectives », « stratégie », « prévoyons », « estimée », « prévue », « continue », « en respect des budgets et de l'échéancier », « en cours », « seront », « en vue de », « dans le but de », « objectif », « suggérant », « avait pour but de », « que nous prévoyons », et d'autres expressions semblables. Les facteurs pouvant entraîner une variation importante des résultats et événements futurs par rapport aux attentes exprimées ou découlant implicitement des énoncés prospectifs comprennent notamment la capacité de réaliser notre priorité stratégique, la capacité d'atteindre nos objectifs pour 2017, soit de produire entre 190 000 et 205 000 onces d'or à un coût de maintien tout inclus entre 920 \$ et 960 \$ par once, la capacité de produire plus de 226 000 onces à un coût comptant de 283 \$ par once et un coût de maintien tout inclus de 374 \$ par once pendant les trois premières années d'exploitation à Natougou, la capacité de réaliser la première coulée d'or à Boungou d'ici le troisième trimestre de 2018, la capacité de développer Natougou en respect des budgets et de l'échéancier, la capacité de déposer une étude de pré faisabilité sur le projet Siou en profondeur au premier trimestre de 2018, la capacité de vérifier l'extension des veines minéralisées en profondeur à Yactibo en vertu de notre programme de forage carotté, l'exactitude de nos hypothèses, les fluctuations des prix de l'or, des devises et des coûts d'exploitation, les risques liés à l'industrie minière, l'incertitude liée aux estimations de réserves et de ressources minérales, les délais, la stabilité politique et sociale en Afrique (incluant notre capacité à conserver ou renouveler nos licences et permis), et les autres risques décrits dans les documents de SEMAFO déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières. Pour obtenir des renseignements additionnels au sujet de ces risques et d'autres risques potentiels, les lecteurs sont invités à consulter les documents déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse www.sedar.com. Ces documents sont également disponibles sur notre site web à l'adresse www.semafo.com. Nous déclinons toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, à moins que la loi ne l'exige.